



Exploration Midland inc.

États financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 septembre 2020 et 2019



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires d'Exploration Midland Inc.

Notre opinion

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière d'Exploration Midland Inc. et de sa filiale (collectivement, la « Société ») aux 30 septembre 2020 et 2019 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (IFRS).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Société, qui comprennent :

- les états consolidés de la situation financière aux 30 septembre 2020 et 2019;
- les états consolidés du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états consolidés des variations des capitaux propres pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- les notes annexes, qui comprennent les principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada. Nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
1250, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2500, Montréal (Québec) Canada H3B 4Y1
Tél. : +1 514 205-5000, Téléc. : +1 514 876-1502

« PwC » s'entend de PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société à responsabilité limitée de l'Ontario.



Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de gestion et des informations, autres que les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états financiers consolidés, incluses dans le rapport annuel.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider de la Société ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.



Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener de la Société à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;



- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Société pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Maxime Guilbault.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

Montréal (Québec)
Le 3 décembre 2020

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A128042

Exploration Midland inc.

États consolidés de la situation financière

Aux 30 septembre 2020 et 2019

(en dollars canadiens)

| | Au 30 septembre | |
|--|-------------------|-------------------|
| | 2020 | 2019 |
| | \$ | \$ |
| Actifs | | |
| Actifs courants | | |
| Encaisse | 1 306 848 | 349 389 |
| Placements (note 5) | 9 716 000 | 12 491 000 |
| Comptes débiteurs | 176 967 | 196 770 |
| Taxes de vente à recevoir | 198 353 | 413 804 |
| Crédits d'impôt et droits miniers à recevoir | 812 437 | 1 540 507 |
| Frais payés d'avance | 41 763 | 82 583 |
| Total actifs courants | 12 252 368 | 15 074 053 |
| Actifs non courants | | |
| Actions cotées | 210 061 | 70 000 |
| Actifs au titre de droits d'utilisation (note 6) | 129 530 | - |
| Actifs d'exploration et d'évaluation (note 7) | | |
| Propriétés d'exploration | 2 756 553 | 2 561 212 |
| Frais d'exploration et d'évaluation | 23 545 289 | 20 910 566 |
| | 26 301 842 | 23 471 778 |
| Total actifs non courants | 26 641 433 | 23 541 778 |
| Total de l'actif | 38 893 801 | 38 615 831 |
| Passifs | | |
| Passifs courants | | |
| Comptes créditeurs et charges à payer | 915 318 | 1 046 240 |
| Avances reçues pour travaux d'exploration | 337 574 | 10 390 |
| Obligations locatives – partie courante (note 8) | 25 601 | - |
| Total passifs courants | 1 278 493 | 1 056 630 |
| Passifs non courants | | |
| Obligations locatives (note 8) | 110 549 | - |
| Total du passif | 1 389 042 | 1 056 630 |
| Capitaux propres | | |
| Capital social | 49 399 289 | 48 230 237 |
| Bons de souscription (note 9) | 749 556 | 749 556 |
| Surplus d'apport | 5 267 584 | 5 033 761 |
| Déficit | (17 911 670) | (16 454 353) |
| Total des capitaux propres | 37 504 759 | 37 559 201 |
| Total du passif et des capitaux propres | 38 893 801 | 38 615 831 |

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Au nom du conseil d'administration

(s) Jean-Pierre Janson

Jean-Pierre Janson

Administrateur

(s) Gino Roger

Gino Roger

Président, administrateur

Exploration Midland inc.

États consolidés du résultat global

Pour les exercices terminés les 30 septembre 2020 et 2019

(en dollars canadiens)

| | Exercice 20 | Exercice 19 |
|--|--------------------|--------------------|
| | \$ | \$ |
| Produits | | |
| Honoraires de gestion de projets | 23 754 | 33 684 |
| Charges opérationnelles | | |
| Salaires | 798 892 | 620 863 |
| Rémunération à base d'actions | 168 868 | 179 497 |
| Déplacements | 26 122 | 48 266 |
| Loyer et assurances | 32 296 | 60 428 |
| Frais de bureau | 175 801 | 173 338 |
| Frais réglementaires | 45 470 | 50 228 |
| Conférences et implication dans l'industrie minière | 228 353 | 265 555 |
| Communiqués de presse et relations avec les investisseurs | 89 701 | 86 970 |
| Honoraires professionnels | 340 509 | 231 785 |
| Amortissement (note 6) | 29 892 | - |
| Exploration générale | 8 033 | 884 |
| Dépréciation d'actifs d'exploration et d'évaluation (note 7) | 194 603 | 1 261 081 |
| Charges opérationnelles | 2 138 540 | 2 978 895 |
| Autres gains (pertes) | | |
| Produits d'intérêts | 253 080 | 330 999 |
| Variation – juste valeur des actions cotées | 90 061 | 30 000 |
| Frais financiers (note 8) | (10 235) | - |
| | 332 906 | 360 999 |
| Résultat net avant impôt sur les bénéfices | (1 781 880) | (2 584 212) |
| Recouvrement d'impôt différé (note 12) | 435 903 | 1 441 428 |
| Résultat net et global | (1 345 977) | (1 142 784) |
| Résultat de base et dilué par action (note 11) | (0,02) | (0,02) |

Le résultat net et global est entièrement attribuable aux actionnaires d'Exploration Midland inc.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Exploration Midland inc.

États consolidés des variations des capitaux propres

Pour les exercices terminés les 30 septembre 2020 et 2019

(en dollars canadiens)

| | Nombre d'actions en circulation | Capital social | Bons de souscrip- tion | Surplus d'apport | Déficit | Total des capitaux propres |
|---|---------------------------------------|-------------------|------------------------------|---------------------|---------------------|----------------------------------|
| | | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Solde au 1^{er} octobre 2019 | 68 878 222 | 48 230 237 | 749 556 | 5 033 761 | (16 454 353) | 37 559 201 |
| Résultat net et global | - | - | - | - | (1 345 977) | (1 345 977) |
| Placement privé | 73 791 | 62 722 | - | - | - | 62 722 |
| Placement privé accréditif | 1 402 030 | 1 542 233 | - | - | - | 1 542 233 |
| Moins : la prime | - | (435 903) | - | - | - | (435 903) |
| | 1 402 030 | 1 106 330 | - | - | - | 1 106 330 |
| Rémunération à base d'actions | - | - | - | 233 823 | - | 233 823 |
| Frais d'émission d'actions | - | - | - | - | (111 340) | (111 340) |
| Solde au 30 septembre 2020 | 70 354 043 | 49 399 289 | 749 556 | 5 267 584 | (17 911 670) | 37 504 759 |

| | Nombre d'actions en circulation | Capital social | Bons de souscrip- tion | Surplus d'apport | Déficit | Total des capitaux propres |
|---|---------------------------------------|-------------------|------------------------------|---------------------|---------------------|----------------------------------|
| | | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Solde au 1^{er} octobre 2018 | 61 036 284 | 39 352 127 | - | 4 756 224 | (14 997 809) | 29 110 542 |
| Résultat net et global | - | - | - | - | (1 142 784) | (1 142 784) |
| Placement privé | 4 777 333 | 6 305 244 | 749 556 | - | - | 7 054 800 |
| Placement privé accréditif | 3 044 605 | 4 110 218 | - | - | - | 4 110 218 |
| Moins : la prime | - | (1 554 552) | - | - | - | (1 554 552) |
| | 3 044 605 | 2 555 666 | - | - | - | 2 555 666 |
| Exercice d'options | 20 000 | 17 200 | - | (5 200) | - | 12 000 |
| Rémunération à base d'actions | - | - | - | 282 737 | - | 282 737 |
| Frais d'émission d'actions | - | - | - | - | (313 760) | (313 760) |
| Solde au 30 septembre 2019 | 68 878 222 | 48 230 237 | 749 556 | 5 033 761 | (16 454 353) | 37 559 201 |

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Exploration Midland inc.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie
 Pour les exercices terminés les 30 septembre 2020 et 2019
 (en dollars canadiens)

| | Exercice 20 | Exercice 19 |
|--|--------------------|---------------------|
| | \$ | \$ |
| Flux de trésorerie liés aux : | | |
| Activités d'exploitation | | |
| Résultat net | (1 345 977) | (1 142 784) |
| Ajustement pour : | | |
| Rémunération à base d'actions | 168 868 | 179 497 |
| Amortissement (note 6) | 29 892 | - |
| Dépréciation d'actifs d'exploration et d'évaluation | 194 603 | 1 261 081 |
| Variation - juste valeur des actions cotées | (90 061) | (30 000) |
| Recouvrement d'impôt différé | (435 903) | (1 441 428) |
| | (1 478 578) | (1 173 634) |
| Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement | | |
| Comptes débiteurs | 19 803 | (73 582) |
| Taxes de vente à recevoir | 215 451 | (118 542) |
| Frais payés d'avance | 40 820 | 5 671 |
| Comptes créditeurs et charges à payer | (363 178) | 766 990 |
| Avances reçues pour travaux d'exploration | 327 184 | 10 390 |
| | 240 080 | 590 927 |
| | (1 238 498) | (582 707) |
| Activités de financement | | |
| Remboursement de capital – obligations locatives (note 8) | (23 272) | - |
| Placement privé | 62 722 | 7 054 800 |
| Placement privé accréditif | 1 542 233 | 4 110 218 |
| Exercice d'option d'achat d'actions | - | 12 000 |
| Frais d'émission d'actions | (111 340) | (426 884) |
| | 1 470 343 | 10 750 134 |
| Activités d'investissement | | |
| Additions aux placements | (9 716 000) | (11 291 000) |
| Dispositions ou échéances de placements | 12 491 000 | 6 550 000 |
| Additions aux propriétés d'exploration | (481 485) | (755 996) |
| Dispositions de propriétés d'exploration | 114 328 | - |
| Additions aux frais d'exploration et d'évaluation | (3 222 736) | (7 994 378) |
| Crédits d'impôt et droits miniers reçus | 1 540 507 | 921 050 |
| | 725 614 | (12 570 324) |
| Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie | 957 459 | (2 402 897) |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie - au début | 349 389 | 2 752 286 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie - à la fin | 1 306 848 | 349 389 |

Voir note 14 pour des informations additionnelles

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Exploration Midland inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 septembre 2020 et 2019

1. CONSTITUTION ET NATURE DES ACTIVITÉS

Exploration Midland inc. (« la Société »), constituée au Canada le 2 octobre 1995 et régie par la Loi sur les sociétés par actions (Québec), est une entreprise d'exploration minière. Les activités de la Société consistent à acquérir et explorer des propriétés minières. L'adresse de son siège social est le 1, Place Ville-Marie, bureau 4000, Montréal, Québec, H3B 4M4. Les actions de la Société sont cotées à la Bourse de croissance TSX (la « Bourse ») sous le symbole MD.

Jusqu'à ce qu'il soit déterminé qu'elles contiennent des réserves ou des ressources minérales économiquement exploitables, les propriétés sont classées comme propriétés d'exploration. Le recouvrement des actifs d'exploration et d'évaluation dépend : de la découverte de réserves et de ressources économiquement récupérables; de l'obtention et du maintien de titres et d'intérêt bénéficiaire dans les propriétés; de la capacité d'obtenir le financement nécessaire à l'exploration et de la vente profitable des actifs. La Société devra obtenir périodiquement de nouveaux fonds pour poursuivre ses activités et, malgré le fait qu'elle a réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir.

Bien que la Société ait pris des mesures pour vérifier le droit de propriété concernant les biens miniers dans lesquels elle détient une participation conformément aux normes de l'industrie visant la phase courante d'exploration de ces biens, ces procédures ne garantissent pas le titre de propriété à la Société. Le titre de propriété peut être assujéti à des accords antérieurs non reconnus et peut ne pas être conforme aux exigences en matière de réglementation.

2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

2.1 Base d'établissement

Les présents états financiers consolidés (les « États Financiers ») ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (« *International Financial Reporting Standards* » ou les « IFRS ») telles qu'elles sont publiées par l'*International Accounting Standards Board* (« IASB »). Les conventions comptables, les méthodes de calcul et de présentation appliquées dans les présents états financiers sont conformes aux conventions et aux méthodes utilisées au cours de l'exercice financier précédent. Les états financiers ont été approuvés et autorisés pour publication par le conseil d'administration le 3 décembre 2020.

2.2 Base d'évaluation

Ces États Financiers ont été préparés selon la base du coût historique à l'exception de certains actifs à la juste valeur.

2.3 Consolidation

Les États Financiers comprennent ses comptes et ceux de sa filiale à part entière, Métaux de base Midland inc. (« MBM ») (inactive au 30 septembre 2020). La Société contrôle une entité lorsqu'elle est exposée ou qu'elle a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur celle-ci. MBM est entièrement consolidée à partir de la date à laquelle la Société en obtient le contrôle et est déconsolidée à partir de la date à laquelle elle en perd le contrôle. Tous les comptes et opérations inter-sociétés sont éliminés.

Exploration Midland inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 septembre 2020 et 2019

2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Une participation ne donnant pas le contrôle représente une participation dans le capital-actions d'une filiale détenue par une entité externe. La quote-part de l'actif net de la filiale attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle est présentée comme une composante des capitaux propres. Sa quote-part du bénéfice net (perte nette) et du résultat global est comptabilisée directement dans les capitaux propres. Les changements dans la participation de la Société dans la filiale qui n'entraînent pas une perte de contrôle sont comptabilisés comme des transactions portant sur les capitaux propres.

2.4 Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, qui est la monnaie fonctionnelle de la Société.

2.5 Actifs et activités d'exploration contrôlés conjointement

Un actif contrôlé conjointement implique le contrôle conjoint et permet la possession conjointe par la Société et d'autres entrepreneurs d'actifs apportés ou acquis aux fins de la coentreprise, sans la création d'une société, d'une association ou d'une autre entité.

Lorsque les activités de la Société sont effectuées par l'entremise d'actifs et d'activités d'exploration contrôlés conjointement, les états financiers englobent la quote-part des actifs et des passifs de la Société dans les activités, de même lorsqu'applicable, la quote-part des produits et des charges.

2.6 Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier.

a) Actifs financiers

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie liés à l'actif financier sont expirés, ou lorsque l'actif financier et tous les risques et avantages importants ont été transférés. Un passif financier est décomptabilisé en cas d'extinction, de résiliation, d'annulation ou d'expiration.

Les actifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur. Si l'actif financier n'est pas ultérieurement comptabilisé à la juste valeur par le biais du résultat net, alors l'évaluation initiale inclut les frais de transaction qui sont directement attribuables à l'acquisition ou la génération de l'actif. Lors de la comptabilisation initiale, la Société classe ses instruments financiers dans les catégories suivantes, selon les fins pour lesquelles les instruments ont été acquis.

Actions cotées évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net :

Les actions cotées évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net sont des placements en titre de capitaux propres initialement comptabilisés à la juste valeur et ultérieurement évaluées à la juste valeur. Les gains et les pertes découlant des variations de la juste valeur sont comptabilisés à l'état du résultat global. Les dividendes sur ces investissements sont comptabilisés à l'état du résultat global.

Exploration Midland inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 septembre 2020 et 2019

2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Au coût amorti :

Les actifs financiers au coût amorti sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui se composent exclusivement de paiements de capital et d'intérêt détenus dans le cadre d'un modèle d'affaires dont le but est de percevoir ces montants. Les actifs financiers au coût amorti sont initialement comptabilisés au montant qu'il est prévu de recevoir moins, lorsqu'elle est significative, une décote pour les ramener à la juste valeur. Ultérieurement, les actifs financiers au coût amorti sont évalués en utilisant la méthode du taux d'intérêt en vigueur, diminué d'une provision pour les pertes anticipées. La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements et les comptes débiteurs sont classés dans cette catégorie.

b) Passifs financiers

Passifs financiers évalués au coût amorti

Les comptes créditeurs et charges à payer et avances reçues pour travaux d'exploration sont initialement comptabilisés au montant devant être payé moins, lorsqu'elle est significative, une décote pour ramener ce montant à la juste valeur. Ultérieurement, ils sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

c) Dépréciation d'actifs financiers

Au coût amorti :

La perte attendue représente l'écart entre le coût amorti de l'actif financier et la valeur actuelle des futurs flux de trésorerie anticipés, actualisés au taux d'intérêt effectif initial de l'instrument. La valeur comptable de l'actif est réduite de ce montant soit directement, soit indirectement par le biais d'un compte de correction de valeur. Les provisions pour les pertes anticipées sont ajustées à la hausse ou à la baisse lors des périodes ultérieures si le montant de la perte anticipée augmente ou diminue. La Société applique la méthode simplifiée permise par IFRS 9 aux créances clients qui exige la comptabilisation des pertes attendues pour la durée de vie dès la comptabilisation initiale de ces créances.

2.7 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie comprend l'encaisse, les soldes en banque et des placements liquides à court terme dont l'échéance originale est d'au plus trois mois ou encaissable en tout temps sans pénalités.

2.8 Crédits d'impôt et droits miniers à recevoir

La Société a droit à des crédits d'impôt remboursable sur les frais admissibles engagés et à des crédits de droits remboursables sur les pertes selon la Loi concernant les droits sur les mines. Ces crédits sont imputés en réduction des frais d'exploration et d'évaluation engagés. Étant donné que la Société a l'intention de réaliser la valeur de ses actifs et de ses dettes à travers la vente de ses actifs d'exploration et d'évaluation, l'impôt différé a été calculé en conséquence.

2.9 Actifs d'exploration et d'évaluation

Les actifs d'exploration et d'évaluation (« E&E ») sont constitués des coûts d'acquisition des droits miniers pour chaque propriété d'exploration et de frais d'E&E. Les coûts engagés avant l'acquisition des droits miniers sont comptabilisés aux résultats au moment où ils sont engagés.

Exploration Midland inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 septembre 2020 et 2019

2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Les actifs d'E&E comprennent les droits miniers dans des propriétés d'exploration, payés ou acquis par un regroupement d'entreprises ou une acquisition d'actifs, ainsi que les coûts liés à la recherche de dépôts minéralisés ayant un potentiel économique ou pour obtenir plus d'information sur les dépôts minéralisés existants. Les droits miniers sont regroupés par zone d'intérêt et sont présentés en tant que propriétés d'exploration.

Les droits miniers sont comptabilisés au coût d'acquisition moins les dévaluations accumulées pour chaque zone d'intérêt.

Les frais d'E&E pour chaque zone d'intérêt sont capitalisés (nets des frais d'E&E rechargés aux partenaires) et comprennent les coûts associés à la prospection, à l'échantillonnage, à l'excavation de tranchées, au forage et à d'autres travaux nécessaires dans la recherche de minerai comme les études topographiques, géologiques, géochimiques et géophysiques. Les frais d'E&E reflètent les coûts liés à l'établissement de la viabilité technique et commerciale de l'extraction d'une ressource minérale identifiée par l'exploration ou acquis par un regroupement d'entreprises ou par une acquisition d'actifs.

Les frais d'E&E incluent le coût pour :

- établir le volume et la qualité des dépôts par des activités de forage de carottes, d'excavation de tranchées et d'échantillonnage dans un gisement de minerai;
- déterminer les méthodes optimales d'extraction et les procédés métallurgiques et de traitement;
- les études relatives à l'arpentage, au transport et aux besoins d'infrastructures;
- les activités relatives aux permis; et
- les évaluations économiques afin de déterminer si le développement de la matière minéralisée est commercialement justifié, y compris des études sur la portée, la préfaisabilité et la faisabilité finale.

Les frais d'E&E comprennent les frais généraux directement attribuables aux activités associées.

Les flux de trésorerie attribuables aux frais d'E&E capitalisés sont classés dans les activités d'investissement dans le tableau des flux de trésorerie.

De temps à autre, la Société peut acquérir ou vendre une propriété conformément aux modalités d'une entente d'option. Compte tenu du fait que les options sont exercées entièrement à la discrétion du détenteur de l'option, les montants à payer ou à recevoir ne sont pas comptabilisés. Les paiements d'option sont comptabilisés lorsque versés ou reçus. Le produit de la cession d'actifs d'E&E est appliqué contre les coûts d'acquisition des titres miniers reliés, puis contre les frais d'E&E pour la zone d'intérêt reliée et tout résiduel est présenté à l'état du résultat global à moins que des travaux soient contractuellement requis par la Société, auquel cas le gain résiduel est différé et sera appliqué contre les déboursés contractuels lorsqu'ils seront effectués.

Les fonds reçus de partenaires sur certaines propriétés où la Société est l'opérateur, afin d'y effectuer des travaux d'exploration tel que stipulé dans les ententes, sont comptabilisés à l'état de la situation financière comme avances reçues pour travaux d'exploration à venir. Ces avances sont réduites au fur et à mesure que les travaux d'exploration sont effectués. Les frais de gestion reçus lorsque la Société est l'opérateur sont enregistrés à l'état du résultat global lorsque les frais d'E&E sont rechargés au partenaire. Lorsque le partenaire est l'opérateur, les frais de gestion sont comptabilisés à l'état de la situation financière dans les frais d'E&E.

Exploration Midland inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 septembre 2020 et 2019

2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

2.10 Contrats de location simple

Applicable jusqu'au 30 septembre 2019

Les contrats de location pour lesquels une portion importante des risques et des avantages est conservée par le bailleur sont traités comme des contrats de location simple. Les paiements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charges sur une base linéaire pendant toute la durée du contrat de location. Les frais connexes, comme ceux se rapportant à la maintenance et à l'assurance, sont comptabilisés en charges au fur et à mesure qu'ils sont engagés.

Applicable à compter du 1 octobre 2019

À la date de début d'un contrat de location, un passif est enregistré représentant l'obligation d'effectuer des paiements locatifs (c.-à-d. une « obligation locative ») ainsi qu'un actif représentant le droit d'utiliser le bien sous-jacent pour la durée du contrat de location (un « actif au titre du droit d'utilisation »). La charge d'intérêts liée à l'obligation locative est comptabilisée séparément de la dotation aux amortissements liée à l'actif au titre du droit d'utilisation.

L'obligation locative est réévaluée à la survenance de certains événements (par ex., si une modification est apportée au contrat de location ou s'il y a un changement dans les paiements de loyers futurs en raison d'une variation de l'indice ou du taux utilisé pour déterminer ces paiements). Et cette réévaluation sera, en règle générale, comptabilisée comme un ajustement de l'actif au titre du droit d'utilisation. Un contrat de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur et dont la durée est courte (12 mois ou moins) sera comptabilisé comme un contrat de location simple.

2.11 Dévaluation des actifs non financiers

La valeur comptable des propriétés minières et des actifs d'exploration et d'évaluation fait l'objet d'un test de dépréciation uniquement lorsqu'il existe des indicateurs de dépréciation, typiquement lorsqu'une des circonstances suivantes s'applique : les droits d'exploration ont expirés, ou expireront dans un avenir proche; aucune dépense d'exploration future importante n'est prévue; aucune quantité commercialement exploitable n'a été découverte et les activités d'exploration et d'évaluation sur cette propriété cesseront; le recouvrement de la valeur des actifs d'exploration et d'évaluation via leur développement ou leur vente est peu probable. Si une telle circonstance existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée. Lorsque certains droits miniers dans une zone d'intérêt sont abandonnés au cours de la période, les coûts d'acquisition de ces droits sont dépréciés au prorata.

Les propriétés minières et les actifs d'exploration et d'évaluation font systématiquement l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'ils sont transférés en actifs de développement, même si aucun fait ni aucune circonstance n'existe indiquant que leur valeur comptable excède leur valeur recouvrable.

La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur diminuée des coûts de vente. Aux fins de l'évaluation de la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés par application d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles du marché, de la valeur du temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. Pour les besoins des tests de dépréciation, les actifs qui ne peuvent pas être soumis à un test de dépréciation individuel sont regroupés pour former le plus petit groupe d'actifs qui génère, par leur utilisation continue, des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs (« unité génératrice de trésorerie » ou « UGT »). Le niveau identifié par la Société pour effectuer un test de dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation et des propriétés minières correspond à chaque propriété minière.

Exploration Midland inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 septembre 2020 et 2019

2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT excède sa valeur recouvrable estimée. Les pertes de valeur sont comptabilisées à l'état des résultats. Les pertes de valeur comptabilisées au titre d'une UGT sont réparties entre les actifs de l'unité au prorata.

Les pertes de valeur comptabilisées au cours de périodes antérieures sont évaluées à chaque date de clôture, afin de déterminer s'il existe des indications qui confirment que la perte a diminué ou bien qu'elle n'existe plus. Une perte de valeur est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations ayant servi à déterminer la valeur recouvrable. Une perte de valeur n'est reprise que dans la mesure où la valeur comptable de l'actif n'excède pas la valeur comptable qui aurait été déterminée, après amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

La valeur comptable des immobilisations corporelles est passée en revue à chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe une indication de dépréciation.

2.12 Impôt sur le bénéfice

Les impôts sur les résultats ou la perte pour les périodes présentées comprennent les impôts exigibles et les impôts différés. L'impôt est constaté sur le résultat ou la perte sauf dans la mesure où il est lié à des éléments constatés directement dans les capitaux propres, auquel cas il est constaté dans les capitaux propres.

La charge d'impôts exigibles correspond au montant d'impôts payables prévu sur les bénéfices imposables pour l'exercice, en utilisant les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur à la fin de la période, ajustée pour les modifications aux impôts payables à l'égard des exercices précédents. La direction évalue périodiquement les positions adoptées dans les déclarations de revenus en ce qui a trait aux situations où la réglementation fiscale applicable est sujette à interprétation. Elle établit des provisions lorsqu'approprié en se fondant sur les montants qu'elle s'attend devoir payer aux autorités fiscales.

Les impôts différés sont comptabilisés à l'aide de la méthode du passif au bilan, en tenant compte des écarts temporaires entre la valeur fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable dans les états financiers. Les écarts temporaires ne sont pas considérés, s'ils découlent de la constatation initiale d'un écart d'acquisition ou de la constatation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction autre qu'un regroupement d'entreprises qui au moment de la transaction n'affecte ni le profit ou la perte comptable ni fiscale. Le montant des impôts différés considéré reflète la façon de recouvrer ou régler la valeur comptable anticipée des actifs et des passifs, en utilisant les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date de présentation de la situation financière.

Un actif d'impôts différés est constaté uniquement dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible de façon à ce que l'actif puisse être utilisé.

Les actifs et les passifs d'impôts différés sont présentés comme non exigibles et sont compensés lorsqu'un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs d'impôts exigibles contre les passifs d'impôts exigibles existe et lorsque les actifs et les passifs d'impôts différés ont trait à des impôts perçus par la même autorité fiscale, soit à l'égard de la même entité taxable ou de différentes entités taxables lorsqu'il y a intention d'acquitter le montant net des soldes.

2.13 Capitaux propres

Le capital social représente le montant reçu à l'émission des actions. Les bons de souscription représentent l'allocation du montant reçu à l'émission d'unités ainsi que la charge comptabilisée pour les bons de souscription courtier liés à des financements.

Exploration Midland inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 septembre 2020 et 2019

2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Le surplus d'apport inclut les charges reliées aux options sur actions jusqu'à l'exercice de ces options et les bons de souscription expirés et non exercés. Le déficit comprend l'ensemble des profits et pertes non distribués de la période en cours et des périodes antérieures et les frais d'émission d'actions.

Le produit d'un placement d'unités est réparti entre les actions et les bons de souscription au prorata de leur valeur établie à l'aide de la méthode d'évaluation Black-Scholes.

2.14 Titres accreditifs

La Société finance certains frais d'E&E au moyen de l'émission d'actions accreditives. Les déductions fiscales de dépenses relatives aux ressources sont renoncées en faveur des investisseurs conformément à la législation fiscale qui s'applique. L'écart entre le montant constaté en actions ordinaires et le montant payé par les investisseurs pour les actions (la « prime ») mesuré au moyen de la méthode résiduelle est constaté à titre de prime liée aux actions accreditives, laquelle est renversée dans le résultat comme recouvrement d'impôt différé lorsque les dépenses admissibles sont encourues. La Société constate un passif d'impôt différé pour les actions accreditives et une charge d'impôt différé au moment où les frais admissibles sont engagés.

2.15 Frais relatifs à l'émission d'actions et de bons de souscription

Les frais relatifs à l'émission d'actions et de bons de souscription sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ils sont engagés en déduction des capitaux propres dans le déficit dans l'exercice au cours duquel les actions sont émises.

2.16 Rémunération à base d'actions

La Société gère un régime de rémunération fondé sur des actions et réglé en instruments de capitaux propres à l'intention des administrateurs, employés et consultants qui y sont admissibles. Le plan de la Société ne comporte pas d'option de règlement en espèce.

Un individu est considéré comme un employé lorsqu'il est un employé au sens juridique ou fiscal (employé direct) ou s'il offre des services similaires à ceux fournis par un employé direct, incluant les administrateurs de la Société. La charge est constatée sur la durée d'acquisition des droits pour les employés et sur la durée prévue au contrat des services rendus pour les non-employés.

Tous les biens et les services reçus en contrepartie de l'octroi d'un paiement fondé sur des actions sont évalués à leur juste valeur, à moins que la juste valeur des services reçus ne puisse être mesurée de façon fiable. Lorsqu'un membre du personnel est rémunéré au moyen de paiements fondés sur des actions, la juste valeur des services reçus par ce membre du personnel est déterminée indirectement par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués. Cette juste valeur est évaluée à la date de l'octroi à l'aide du modèle d'évaluation des options de Black-Scholes et exclut l'incidence des conditions d'acquisition non liées au marché.

La rémunération fondée sur des actions est ultimement comptabilisée en charges à l'état du résultat global ou capitalisée dans les frais d'E&E à l'état de la situation financière (sauf pour les bons de souscription courtier) selon la nature du paiement et la contrepartie est portée au crédit des surplus d'apport. Les bons de souscription courtier liés à des financements, sont comptabilisés comme frais d'émission d'actions en déduction des capitaux propres dans le déficit avec un crédit correspondant aux bons de souscription.

Exploration Midland inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 septembre 2020 et 2019

2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Dans les cas où des périodes ou des conditions d'acquisition de droits s'appliquent, la charge est répartie sur la période d'acquisition en fonction de la meilleure estimation disponible du nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue.

Les conditions d'acquisition non liées au marché font partie des hypothèses portant sur le nombre d'options qui, selon les attentes, deviendront exerçables. Les estimations sont ensuite révisées lorsqu'il y a des indications à l'effet que le nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue diffère des estimations précédentes.

Au moment de l'exercice d'une option sur actions, les produits reçus moins les coûts de transaction directement attribuables sont portés au capital social. Les charges accumulées liées aux options sur actions comptabilisées au surplus d'apport sont alors transférées au capital social.

2.17 Résultat par action

Le résultat par action est calculé en utilisant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le résultat dilué par action est calculé en utilisant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice en considérant l'effet de dilution des bons de souscription et des options d'achat d'actions à moins qu'elles aient un effet anti-dilutif.

2.18 Constatation des produits

Les honoraires de gestion de projets reçus lorsque la Société est l'opérateur sont constatés à l'état du résultat global au fur et à mesure que les travaux d'exploration rechargés aux partenaires sont encourus.

2.19 Information sectorielle

La Société est présentement active dans un seul secteur soit l'acquisition, l'exploration et l'évaluation de propriétés d'exploration. Toutes les activités de la Société se déroulent au Canada.

3. NOUVELLES NORMES COMPTABLES

Les normes, les amendements et les interprétations publiés les plus pertinents en date de la publication de ces états financiers sont énumérés ci-dessous.

3.1 IFRS 16 Contrats de location

Le 1 octobre 2019, la Société a adopté IFRS 16, *Contrats de location*. IFRS 16 établit les principes de comptabilisation et d'évaluation des contrats de location et de présentation de l'information s'y rapportant, et elle requiert que les preneurs comptabilisent tous les contrats de location à l'état de la situation financière en appliquant un seul et même modèle de comptabilisation qui est semblable à celui utilisé pour comptabiliser les contrats de location-financement aux termes d'IAS 17. IFRS 16 remplace IAS 17 *Contrats de location*, et les interprétations s'y rapportant. Tous les contrats de location ont pour résultat que le preneur obtient le droit d'utiliser un actif dès le commencement du contrat de location et engage un passif financier correspondant aux paiements de location à effectuer au fil du temps. Par conséquent, pour les preneurs, IFRS 16 élimine la classification des contrats de location en contrats de location simples ou en contrats de location-financement comme il était requis par IAS 17 et la remplace plutôt par un seul modèle comptable pour les preneurs.

La norme prévoit deux exemptions relatives à la comptabilisation en vertu desquelles les preneurs peuvent choisir de ne pas appliquer les dispositions de la norme à des contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur et à des contrats de location à court terme (c.-à-d. des contrats de location dont la durée est de 12 mois ou moins).

Exploration Midland inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 septembre 2020 et 2019

3. NOUVELLES NORMES COMPTABLES (SUITE)

À la date de début d'un contrat de location, le preneur comptabilisera un passif représentant son obligation d'effectuer des paiements locatifs (c.-à-d. une « obligation locative ») ainsi qu'un actif représentant le droit d'utiliser le bien sous-jacent pour la durée du contrat de location (un « actif au titre du droit d'utilisation »). Les preneurs seront tenus de comptabiliser séparément la charge d'intérêts liée à l'obligation locative et la dotation aux amortissements liée à l'actif au titre du droit d'utilisation.

Les preneurs seront également tenus de réévaluer l'obligation locative à la survenance de certains événements (par ex., si une modification est apportée au contrat de location ou s'il y a un changement dans les paiements de loyers futurs en raison d'une variation de l'indice ou du taux utilisé pour déterminer ces paiements). En règle générale, le preneur comptabilisera le montant de la réévaluation de l'obligation locative comme un ajustement de l'actif au titre du droit d'utilisation.

IFRS 16 requiert également des informations plus étoffées que celles exigées aux termes d'IAS 17.

Transition à IFRS 16

La Société a adopté IFRS 16 en appliquant l'approche rétrospective modifiée, ce qui signifie qu'elle a appliqué la norme à compter du 1 octobre 2019, que les effets cumulés de son adoption sont comptabilisés en date du 1 octobre 2019 et que les chiffres comparatifs ne sont pas retraités. Puisque la Société a reconnu l'actif au titre du droit d'utilisation à un montant équivalent à l'obligation locative moins tout couru de location, il n'y a pas d'impact sur le déficit lors de l'adoption.

La Société a présentement un seul contrat de location qui sera affecté par IFRS 16, soit un bail pour ses bureaux d'exploration. En février 2016, la Société a renouvelé ce bail pour une période de cinq ans, soit de mars 2017 jusqu'en février 2022. Le loyer de la première année est de 31 432 \$ et sera par la suite indexé annuellement selon le plus élevé de l'augmentation de l'indice des prix à la consommation et 2,5 %. La Société est aussi responsable de sa quote-part proportionnelle de la surtaxe pour immeubles non résidentiels et la taxe d'eau. La Société aura l'option de renouveler le bail pour une période additionnelle de 3 ans aux mêmes conditions.

Un actif au titre de droits d'utilisation de 159 422 \$ et une obligation locative à long terme équivalente ont été enregistré au 1 octobre 2019, avec un taux d'emprunt marginal de 7 % et en considérant que l'option de renouvellement serait levée.

4. ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES CRITIQUES

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction pose un certain nombre de jugements, d'estimations et d'hypothèses quant à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels peuvent différer des jugements, des estimations et des hypothèses posés par la direction et ils seront rarement identiques aux résultats estimés. L'information sur les jugements significatifs qui ont la plus grande incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée ci-après.

JUGEMENTS

4.1 Dépréciation des actifs d'E&E

L'évaluation des faits et circonstances démontrant l'existence d'un quelconque indice qu'un actif a pu se déprécier ou a pu reprendre de la valeur est un processus subjectif qui implique du jugement et souvent un certain nombre d'estimations et d'interprétations.

Exploration Midland inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 septembre 2020 et 2019

4. ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES CRITIQUES (SUITE)

Pour les actifs d'E&E, la direction doit notamment porter un jugement sur les éléments suivants afin de déterminer s'il y a lieu ou non de procéder à un test de dépréciation : la période pendant laquelle la Société a le droit d'explorer dans la zone spécifique a expiré pendant cette période ou expirera dans un proche avenir et il n'est pas prévu qu'il soit renouvelé; d'importantes dépenses d'E&E ultérieures de ressources minérales dans la zone spécifique ne sont ni prévues au budget, ni programmées; l'E&E de ressources minérales dans la zone spécifique n'ont pas mené à la découverte de quantités de ressources minérales commercialement viables et la Société a décidé de cesser de telles activités dans la zone spécifique; ou encore, des données suffisantes existent pour indiquer que, bien qu'il soit probable qu'un développement dans la zone spécifique se poursuivra, la valeur comptable de l'actif d'E&E ne sera probablement pas récupérée dans sa totalité à la suite du développement réussi ou de la vente.

S'il existe un indice qu'un actif a pu se déprécier ou reprendre de la valeur, la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement doit être estimée. S'il n'est pas possible d'en estimer la valeur recouvrable, la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient doit être déterminée. L'identification des unités génératrices de trésorerie est une étape qui nécessite une part considérable de jugement de la part de la direction. Le test de dépréciation d'un actif individuel ou d'une unité génératrice de trésorerie, aussi bien que l'identification d'une reprise de perte de valeur, requiert que la direction estime la valeur recouvrable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie. Pour ce faire, la direction a recours à plusieurs hypothèses qui se rapportent à des événements et des circonstances futurs. Ces hypothèses et estimations devront être modifiées si de nouvelles informations s'avèrent disponibles. Dans un tel cas, les résultats réels en matière des dépréciations ou des reprises de perte de valeur pourraient être différents et nécessiter des ajustements significatifs aux actifs et aux résultats de la Société au cours du prochain exercice.

La perte de valeur totale des actifs d'E&E s'élève à 194 603 \$ pour l'exercice terminé le 30 septembre 2020 (« Exercice 20 ») (1 261 081 \$ pour l'exercice terminé le 30 septembre 2019 (« Exercice 19 »)). Aucune reprise de perte de valeur n'a été comptabilisée pour les périodes considérées.

4.2 Impôt différé

L'évaluation de la probabilité d'un bénéfice imposable futur implique le jugement. Un actif d'impôt différé est comptabilisé dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables seront disponibles en réduction desquels des écarts temporaires déductibles ainsi que le report des crédits d'impôt non utilisés et les pertes d'impôt non utilisées pourront être imputés. La détermination de l'objectif de réalisation ou règlement des actifs et des passifs de la Société, qui devrait être par la vente des actifs de la Société implique également le jugement.

4.3 Évaluation du crédit de droits remboursable pour perte et du crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources

Les crédits de droits miniers remboursables et les crédits d'impôt remboursables relatifs aux ressources pour les périodes courantes et antérieures sont évalués au montant qu'il est prévu de recevoir des autorités fiscales en utilisant les taux d'imposition et la législation en matière de fiscalité qui sont en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date de l'état de la situation financière. Des incertitudes existent en ce qui a trait à l'interprétation de la réglementation fiscale, y compris les crédits de droits miniers et les crédits d'impôt relatifs aux ressources, de telle sorte que certaines dépenses pourraient être refusées par les autorités fiscales dans le calcul des crédits, ainsi que sur le montant et le moment du remboursement. Le calcul des crédits de droits miniers et des crédits d'impôt relatifs aux ressources réclamés par la Société implique nécessairement un certain degré d'estimation et de jugement en ce qui a trait à certains éléments dont le traitement fiscal ne peut être déterminé avec certitude jusqu'à ce qu'un avis de cotisation et qu'un paiement ait été reçu des autorités fiscales dont ils relèvent.

Exploration Midland inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 septembre 2020 et 2019

4. ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES CRITIQUES (SUITE)

Des écarts survenant entre le résultat réel suivant la résolution finale de certains de ces éléments et les hypothèses retenues, ou de futurs changements à ces hypothèses, pourraient nécessiter des ajustements aux crédits de droits miniers et aux crédits d'impôt relatifs aux ressources, aux actifs et aux dépenses d'exploration et d'évaluation, et aux charges d'impôt sur le revenu lors d'exercices futurs.

Les montants comptabilisés dans les états financiers sont basés sur les meilleures estimations et le jugement de la Société tel que décrit ci-dessus. Toutefois, l'incertitude inhérente quant à l'issue finale de ces éléments signifie que la résolution éventuelle pourrait différer des estimations comptables et ainsi avoir une incidence sur la situation financière de la Société, son rendement financier et ses flux de trésorerie.

4.4 Incertitudes liées à la COVID-19

La durée et l'impact financier de la pandémie de COVID-19 ne sont pas connus à l'heure actuelle, tout comme l'effet des mesures prises par les gouvernements, les entreprises et autres organismes afin de tenter de limiter la propagation de la COVID-19. Toute estimation de la durée et de la gravité de leur évolution est assujettie à d'importantes incertitudes et, par conséquent, les estimations sur une possible incidence défavorable et importante de la COVID-19 sur les activités, les résultats financiers et la situation financière de la Société sont assujetties également à d'importantes incertitudes.

Conformément aux directives en matière de santé et de sécurité la Société, comme la plupart des entreprises, a redirigé à partir de mars 2020 son personnel vers le travail à distance depuis leur domicile et est restée en grande partie opérationnelle. Suite à la reprise graduelle des travaux d'exploration minière le 11 mai 2020, la Société a implanté un protocole de retour sur le terrain qui comprend des mesures de prévention sanitaire et un plan de communication avec les communautés.

Toutefois, dans le contexte actuel, les hypothèses et jugements de la Société sont sujets à une variabilité plus élevée que normalement, ce qui pourrait avoir une incidence importante dans le futur sur les jugements, les estimations et les hypothèses faits par la direction relativement à l'impact possible de la COVID-19 et qui pourrait entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs concernés.

L'impact de l'incertitude actuelle sur les jugements, les estimations et les hypothèses concerne, sans s'y limiter, l'évaluation de ses actifs à long terme, y compris l'évaluation des charges de dépréciation et des reprises. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations.

Exploration Midland inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 septembre 2020 et 2019

5. PLACEMENTS

| | Au 30 septembre | |
|--|------------------|-------------------|
| | 2020 | 2019 |
| | \$ | \$ |
| <i>Courants</i> | | |
| Certificats de placement garantis non encaissables avant l'échéance, intérêt payable annuellement entre 0,9 % et 2,3 %, échéants entre le 20 octobre 2020 et le 29 septembre 2021, ayant une valeur à l'échéance de 9 880 989 \$ | 9 716 000 | - |
| Certificats de placement garantis non encaissables avant l'échéance, intérêt payable annuellement entre 2,37 % et 3,02 %, échéants entre le 10 décembre 2019 et le 23 avril 2020, ayant une valeur à l'échéance de 12 827 614 \$ | - | 12 491 000 |
| | 9 716 000 | 12 491 000 |

6. ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION

| | Bâtiments |
|---------------------------------|-----------|
| | \$ |
| Coût | |
| Au 30 septembre 2019 | - |
| Ajustements – IFRS 16 (note 3) | 159 422 |
| Au 1 octobre 2019 | 159 422 |
| Au 30 septembre 2020 | 159 422 |
| Cumul des amortissements | |
| Au 1 octobre 2019 | - |
| Amortissement de la période | 29 892 |
| Au 30 septembre 2020 | 29 892 |
| Valeur comptable nette | |
| Au 1 octobre 2019 | 159 422 |
| Au 30 septembre 2020 | 129 530 |

Exploration Midland inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 septembre 2020 et 2019

7. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION

Les deux tableaux suivants présentent les coûts d'acquisition des propriétés d'exploration :

| Coûts d'acquisition | Participation indivise | Au 30 sept. 2019 | Additions nettes | Paiements sur option / disposition | Dépréciation | Au 30 sept. 2020 |
|-----------------------------|------------------------|----------------------|------------------|------------------------------------|-------------------------|------------------|
| | % | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Abitibi | | | | | | |
| Abitibi Or | 100 | 778 | 5 | - | (783) ²⁾ | - |
| Adam | 100 | 26 144 | 2 038 | (14 328) | - | 13 854 |
| Casault | 100 | 36 708 | 5 614 | (41 512) | - | 810 |
| Coigny | 100 | - | 2 734 | - | - | 2 734 |
| Fleuribleu | 100 | - | 13 617 | - | - | 13 617 |
| Gaudet | 50 | - | 22 805 | - | - | 22 805 |
| Guyberry | 100 | - | 4 923 | - | - | 4 923 |
| Heva | 100 | 60 368 | 422 | - | - | 60 790 |
| Jeremie | 100 | 3 910 ⁴⁾ | 7 886 | - | - | 11 796 |
| Jouvex | 100 | 48 416 | 13 646 | - | - | 62 062 |
| La Peltrie | 100 | 95 385 | 18 052 | (50 000) | - | 63 437 |
| Lac Esther | 100 | - | 41 774 | - | - | 41 774 |
| Laflamme | 77,9 | 114 891 | 10 000 | - | (15 978) ¹⁾ | 108 913 |
| Lewis | 100 | - | 13 625 | - | - | 13 625 |
| MaritimeCadillac | 49 | 290 990 | 45 | - | - | 291 035 |
| Mistaouac | 100 | 17 600 | 1 887 | - | - | 19 487 |
| Noyelles | 100 | - | 13 262 | - | - | 13 262 |
| Patris | 100 | 97 904 | 3 852 | - | - | 101 756 |
| Samson | 100 | 40 640 | 4 167 | - | (5 521) ¹⁾ | 39 286 |
| Turgeon | 100 | 34 363 | 2 088 | - | - | 36 451 |
| Veza | 100 | - | 448 | - | - | 448 |
| Wawagasic | 100 | 7 307 | 505 | - | - | 7 812 |
| Grenville-Appalaches | | | | | | |
| Gatineau | 100 | 5 146 | 17 312 | - | - | 22 458 |
| Ski | 100 | - | 341 | - | - | 341 |
| Weedon | 100 | 40 743 | 4 055 | - | - | 44 798 |
| Baie-James | | | | | | |
| BJ Eleonore | 100 | 195 139 | 16 832 | - | - | 211 971 |
| BJ Or | 100 | 151 921 | 12 512 | - | - | 164 433 |
| Elrond | 100 | 89 067 | 13 195 | - | - | 102 262 |
| Fangorn | 100 | 1 303 | 2 601 | - | - | 3 904 |
| Helm's Deep | 100 | 44 698 | 599 | - | - | 45 297 |
| JV Eleonore | 50 | 139 507 | 40 413 | - | - | 179 920 |
| Komo | 100 | - | 60 359 | - | - | 60 359 |
| McDuff | 100 | 23 893 ⁵⁾ | 1 361 | - | - | 25 254 |
| Minas Tirith | 100 | 3 002 | 489 | - | - | 3 491 |
| Moria | 100 | 128 520 | 941 | - | - | 129 461 |
| Mythril | 100 | 302 958 | 58 713 | - | (150 690) ¹⁾ | 210 981 |
| Shire | 100 | 73 656 | 1 418 | - | - | 75 074 |
| Wookie | 100 | 36 823 ³⁾ | 2 118 | - | - | 38 941 |

Exploration Midland inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 septembre 2020 et 2019

7. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (SUITE)

| Coûts d'acquisition | Participation indivise | Au 30 sept. 2019 | Additions nettes | Paiements sur option / disposition | Dépréciation | Au 30 sept. 2020 |
|------------------------------|------------------------|---------------------|------------------|------------------------------------|-----------------------|------------------|
| | % | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Nord du Québec | | | | | | |
| Nachicapau | 100 | 8 376 ³⁾ | 419 | - | - | 8 795 |
| Pallas | 100 | 111 320 | 17 635 | - | (6 060) ¹⁾ | 122 895 |
| Soissons | 100 | 24 963 | 25 830 | - | - | 50 793 |
| Soissons NMEF | 50 | 4 323 | 328 | - | - | 4 651 |
| Willbob | 100 | 295 801 | 19 236 | - | - | 315 037 |
| Génération de projets | 100 | 4 649 | 111 | - | - | 4 760 |
| | | 2 561 212 | 480 213 | (105 840) | (179 032) | 2 756 553 |

- 1) La Société a procédé à une dépréciation partielle pour les claims abandonnés.
- 2) La Société a radié cette propriété (ou des projets inclus dans cette propriété), car aucun programme d'exploration n'est prévu dans un avenir rapproché et/ou elle a abandonné tous les claims.
- 3) Solde d'ouverture inclus dans génération de projets au 30 septembre 2019
- 4) Solde d'ouverture inclus dans Abitibi Or au 30 septembre 2019
- 5) Solde d'ouverture inclus dans Mythril au 30 septembre 2019

Exploration Midland inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 septembre 2020 et 2019

7. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (SUITE)

| Coûts d'acquisition | Participation indivise | Au 30 sept. 2018 | Additions nettes | Dépréciation | Au 30 sept. 2019 |
|------------------------------|------------------------|------------------|------------------|-------------------------|------------------|
| | % | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Abitibi | | | | | |
| Maritime-Cadillac | 49 | 290 923 | 67 | - | 290 990 |
| Laflamme | 76,3 | 130 098 | 28 334 | (43 541) ¹⁾ | 114 891 |
| Patris | 100 | 104 054 | 7 408 | (13 558) ¹⁾ | 97 904 |
| Casault | 50 | 29 984 | 6 724 | - | 36 708 |
| Jouvex | 50 | 47 694 | 4 424 | (3 702) ¹⁾ | 48 416 |
| Heva | 100 | 57 989 | 2 379 | - | 60 368 |
| Valmond | 100 | 15 717 | 1 818 | (17 535) ²⁾ | - |
| La Peltrie | 100 | 97 023 | 18 508 | (20 146) | 95 385 |
| Wawagotic | 100 | 6 535 | 772 | - | 7 307 |
| Adam | 100 | 26 893 | 3 055 | (3 804) ¹⁾ | 26 144 |
| Samson | 100 | 36 427 | 4 213 | - | 40 640 |
| Mistaouac | 100 | 24 987 | 3 953 | (11 340) ¹⁾ | 17 600 |
| Turgeon | 100 | 29 386 | 4 977 | - | 34 363 |
| Manthet | 100 | 7 776 | - | (7 776) ²⁾ | - |
| Abitibi Or | 100 | 5 840 | (1 152) | - | 4 688 |
| Grenville-Appalaches | | | | | |
| Weedon | 100 | 39 412 | 9 059 | (7 728) ¹⁾ | 40 743 |
| Gatineau | 100 | 34 585 | 2 057 | (31 496) ²⁾ | 5 146 |
| Baie-James | | | | | |
| Baie-James Au | 100 | 203 496 | 25 766 | (77 341) ²⁾ | 151 921 |
| Éléonore | 100 | 162 956 | 32 183 | - | 195 139 |
| JV Éléonore | 50 | 142 142 | 3 143 | (5 778) ¹⁾ | 139 507 |
| Isengard | 100 | 26 920 | 630 | (27 550) ²⁾ | - |
| Minas Tirith | 100 | 58 536 | 1 460 | (56 994) ¹⁾ | 3 002 |
| Shire | 100 | 262 619 | 15 054 | (204 017) ¹⁾ | 73 656 |
| Elrond | 100 | 70 347 | 18 720 | - | 89 067 |
| Gondor | 100 | 15 500 | 98 | (15 598) ²⁾ | - |
| Moria | 100 | 109 248 | 19 272 | - | 128 520 |
| Helm's Deep | 100 | 33 625 | 11 073 | - | 44 698 |
| Mythril | 100 | 9 057 | 317 794 | - | 326 851 |
| Fangorn | 100 | 1 188 | 115 | - | 1 303 |
| Nord du Québec | | | | | |
| Pallas EGP | 100 | 126 551 | 34 642 | (49 873) ¹⁾ | 111 320 |
| Willbob | 100 | 288 969 | 131 833 | (125 001) ¹⁾ | 295 801 |
| Soissons | 100 | 23 706 | 1 257 | - | 24 963 |
| Soissons NMEF | 50 | 4 100 | 223 | - | 4 323 |
| Génération de projets | 100 | 13 464 | 46 996 | (10 612) ²⁾ | 49 848 |
| | | 2 537 747 | 756 855 | (733 390) | 2 561 212 |

1) La Société a procédé à une dépréciation partielle pour les claims abandonnés.

2) La Société a radié cette propriété (ou des projets inclus dans cette propriété), car aucun programme d'exploration n'est prévu dans un avenir rapproché et/ou elle a abandonné tous les claims.

Exploration Midland inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 septembre 2020 et 2019

7. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (SUITE)

Les deux tableaux suivants présentent les frais d'exploration et d'évaluation :

| Frais d'E&E | Participa- tion indivise | Au 30 sept. 2019 | Additions nettes | Paiements sur option | Crédits d'impôt | Dépré- ciation | Au 30 sept. 2020 |
|-----------------------------|--------------------------------|------------------------|---------------------|-------------------------|--------------------|------------------------|------------------------|
| | % | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Abitibi | | | | | | | |
| Abitibi Or | 100 | 9 945 | 5 626 | - | - | (15 571) ¹⁾ | - |
| Adam | 100 | 273 436 | 5 572 | - | (1 485) | - | 277 523 |
| Casault | 100 | 2 188 205 | 154 440 | (58 488) | (13 706) | - | 2 270 451 |
| Coigny | 100 | - | 1 778 | - | (712) | - | 1 066 |
| Gaudet | 50 | - | 197 848 | - | (45 325) | - | 152 523 |
| Guyberry | 100 | - | 1 238 | - | - | - | 1 238 |
| Heva | 100 | 276 312 | 710 | - | - | - | 277 022 |
| Jeremie | 100 | 84 740 ³⁾ | 8 135 | - | - | - | 92 875 |
| Jouvex | 100 | 623 657 | 56 293 | - | (1 460) | - | 678 490 |
| La Peltrie | 100 | 1 098 627 | 7 649 | - | (351) | - | 1 105 925 |
| Lac Esther | 100 | - | 7 260 | - | (1 589) | - | 5 671 |
| Laflamme | 77,9 | 2 808 975 | 308 395 | - | (6 197) | - | 3 111 173 |
| Lewis | 100 | - | 85 641 | - | (11 181) | - | 74 460 |
| Maritime-Cadillac | 49 | 404 866 | 76 167 | - | - | - | 481 033 |
| Mistaouac | 100 | 229 698 | 24 167 | - | - | - | 253 865 |
| Noyelles | 100 | - | 5 302 | - | (2 137) | - | 3 165 |
| Patris | 100 | 236 236 | 5 223 | - | (242) | - | 241 217 |
| Samson | 100 | 172 346 | 1 024 005 | - | (391 104) | - | 805 247 |
| Turgeon | 100 | 199 191 | 2 859 | - | - | - | 202 050 |
| Wawagosic | 100 | 32 949 | - | - | - | - | 32 949 |
| Grenville-Appalaches | | | | | | | |
| Gatineau | 100 | 16 070 | 64 152 | - | (7) | - | 80 215 |
| Weedon | 100 | 703 918 | 60 033 | - | (8 058) | - | 755 893 |
| Baie-James | | | | | | | |
| BJ Eleonore | 100 | 1 774 421 | 7 043 | - | (2 011) | - | 1 779 453 |
| BJ Or | 100 | 441 537 | 39 507 | - | (6 431) | - | 474 613 |
| Elrond | 100 | 69 052 | 15 468 | - | (3 867) | - | 80 653 |
| Fangorn | 100 | 11 685 | 4 265 | - | - | - | 15 950 |
| Helm's Deep | 100 | 56 797 | 14 042 | - | (5 813) | - | 65 026 |
| JV Éléonore | 50 | 616 676 | 1 189 | - | - | - | 617 865 |
| Komo | 100 | - | 68 077 | - | (15 127) | - | 52 950 |
| McDuff | 100 | 4 778 ⁴⁾ | 52 559 | - | (23 199) | - | 34 138 |
| Minas Tirith | 100 | 37 631 | 4 264 | - | - | - | 41 895 |
| Moria | 100 | 129 564 | 4 266 | - | - | - | 133 830 |
| Mythril | 100 | 4 382 617 | 944 916 | - | (216,585) | - | 5 110 948 |
| Shire | 100 | 239 620 | 4 265 | - | - | - | 243 885 |
| Wookie | 100 | 780 ²⁾ | 25 752 | - | (4 330) | - | 22 202 |

Exploration Midland inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
Pour les exercices terminés les 30 septembre 2020 et 2019

7. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (SUITE)

| Frais d'E&E | Participa- tion indivise | Au 30 sept. 2019 | Additions nettes | Paiements sur option | Crédits d'impôt | Dépré- ciation | Au 30 sept. 2020 |
|------------------------------|--------------------------------|------------------------|---------------------|-------------------------|--------------------|-------------------|------------------------|
| | % | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Nord du Québec | | | | | | | |
| Nachicapau | 100 | 14 258 ²⁾ | 1 520 | - | - | - | 15 778 |
| Pallas | 100 | 542 124 | - | - | - | - | 542 124 |
| Soissons | 100 | 53 994 | 60 246 | - | (7 494) | - | 106 746 |
| Soissons NMEF | 50 | 47 710 | 32 870 | - | (11 400) | - | 69 180 |
| Willbob | 100 | 3 104 919 | 119 935 | - | (28 170) | - | 3 196 684 |
| Génération de projets | 100 | 23 232 | 18 542 | - | (4 456) | - | 37 318 |
| | | 20 910 566 | 3 521 219 | (58 488) | (812 437) | (15 571) | 23 545 289 |

- 1) La Société a radié cette propriété (ou des projets inclus dans cette propriété), car aucun programme d'exploration n'est prévu dans un avenir rapproché et/ou elle a abandonné tous les claims.
- 2) Solde d'ouverture inclus dans génération de projets au 30 septembre 2019
- 3) Solde d'ouverture inclus dans Abitibi Or au 30 septembre 2019
- 4) Solde d'ouverture inclus dans Mythrill Or au 30 septembre 2019

Exploration Midland inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 septembre 2020 et 2019

7. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (SUITE)

| Frais d'E&E | Participa- tion indivise | Au 30 sept. 2018 | Additions nettes | Crédits d'impôt | Dépré- ciation 1) | Au 30 sept. 2019 |
|------------------------------|--------------------------------|------------------------|---------------------|--------------------|-------------------------|------------------------|
| | % | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Abitibi | | | | | | |
| Maritime-Cadillac | 49 | 389 110 | 15 756 | - | - | 404 866 |
| Laflamme | 76,3 | 2 427 838 | 401 776 | (20 639) | - | 2 808 975 |
| Patris | 100 | 234 056 | 4 225 | (2 045) | - | 236 236 |
| Casault | 50 | 1 880 234 | 496 455 | (188 484) | - | 2 188 205 |
| Jouvex | 50 | 412 962 | 211 041 | (346) | - | 623 657 |
| Heva | 100 | 271 810 | 4 502 | - | - | 276 312 |
| Valmond | 100 | 124 314 | 1 257 | - | (125 571) | - |
| Samson | 100 | 168 110 | 6 234 | (1 998) | - | 172 346 |
| La Peltrie | 100 | 1 078 923 | 21 278 | (1 574) | - | 1 098 627 |
| Wawagosis | 100 | 32 949 | - | - | - | 32 949 |
| Adam | 100 | 266 663 | 7 694 | (921) | - | 273 436 |
| Mistaouac | 100 | 224 502 | 5 886 | (690) | - | 229 698 |
| Turgeon | 100 | 196 665 | 4 060 | (1 534) | - | 199 191 |
| Manthet | 100 | 8 409 | - | - | (8 409) | - |
| Abitibi Or | 100 | 84 739 | 11 306 | (1 360) | - | 94 685 |
| Grenville-Appalaches | | | | | | |
| Weedon | 100 | 647 297 | 56 621 | - | - | 703 918 |
| Gatineau | 100 | 71 515 | 9 757 | (71) | (65 131) | 16 070 |
| Baie-James | | | | | | |
| Baie-James Au | 100 | 517 666 | 112 978 | (3 650) | (185 457) | 441 537 |
| Éléonore | 100 | 1 770 210 | 5 595 | (1 384) | - | 1 774 421 |
| JV Éléonore | 50 | 583 215 | 33 461 | - | - | 616 676 |
| Isengard | 100 | 36 918 | - | - | (36 918) | - |
| Minas Tirith | 100 | 33 711 | 3 920 | - | - | 37 631 |
| Shire | 100 | 226 595 | 17 789 | (4 764) | - | 239 620 |
| Elrond | 100 | 31 406 | 59 832 | (22 186) | - | 69 052 |
| Gondor | 100 | 31 424 | - | - | (31 424) | - |
| Moria | 100 | 123 544 | 7 554 | (1 534) | - | 129 564 |
| Helm's Deep | 100 | 18 919 | 58 989 | (21 111) | - | 56 797 |
| Mythril | 100 | 28 215 | 5 339 168 | (979 988) | - | 4 387 395 |
| Fangorn | 100 | 6 657 | 5 028 | - | - | 11 685 |
| Nord du Québec | | | | | | |
| Pallas EGP | 100 | 540 024 | 2 100 | - | - | 542 124 |
| Willbob | 100 | 2 624 225 | 732 717 | (252 023) | - | 3 104 919 |
| Soissons | 100 | 47 282 | 11 581 | (4 869) | - | 53 994 |
| Soissons NMEF | 50 | 4 259 | 57 871 | (14 420) | - | 47 710 |
| Génération de projets | 100 | 84 116 | 43 851 | (14 916) | (74 781) | 38 270 |
| | | 15 228 482 | 7 750 282 | (1 540 507) | (527 691) | 20 910 566 |

1) La Société a radié des projets inclus dans cette propriété, car aucun programme d'exploration n'est prévu dans un avenir rapproché et/ou elle a abandonné tous les claims.

Exploration Midland inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 septembre 2020 et 2019

7. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (SUITE)

ABITIBI

7.1 Casault

Le 16 juin 2020, la Société a signé une entente d'option avec Wallbridge Mining Company Limited (« Wallbridge ») en vertu de laquelle Wallbridge a l'option d'acquérir une participation de 50 % dans la propriété Casault en contrepartie des termes suivants :

| | Paiements en espèces | | Dépenses d'exploration | |
|-----------------------------|----------------------|----------------|------------------------|---------------|
| | Engagement | Complété | Engagement | Complété |
| | \$ | \$ | \$ | \$ |
| À la signature | 100 000 | 100 000 | - | - |
| Le ou avant le 30 juin 2021 | 110 000 | - | 750 000 | 15 017 |
| Le ou avant le 30 juin 2022 | 110 000 | - | 1 000 000 | - |
| Le ou avant le 30 juin 2023 | 130 000 | - | 1 250 000 | - |
| Le ou avant le 30 juin 2024 | 150 000 | - | 2 000 000 | - |
| Total | 600 000 | 100 000 | 5 000 000 | 15 017 |

Suite à l'exercice de cette première option de 50 %, Wallbridge aura l'option d'augmenter sa participation à 65 % (deuxième option) sur une période de deux ans en contrepartie de dépenses d'exploration ou un paiement en espèces de 6 000 000 \$. Wallbridge est l'opérateur.

La propriété Casault est assujettie à une redevance de 1 % des produits nets d'affinage (« NSR ») en faveur de SOQUEM inc. (« SOQUEM ») ; la Société peut, en tout temps, racheter la redevance, en totalité ou partie, en contrepartie du paiement d'une somme de 1 000 000 \$ pour chaque tranche de 0,5% de la redevance (voir note 7.10).

7.2 Heva

La Société détient la propriété Heva et certains claims sont assujettis à une redevance NSR de 2 % et la moitié de cette redevance pourra être rachetée sur paiement de 1 000 000 \$.

Le 27 avril 2017, la Société avait signé une entente d'option avec IAMGOLD Corporation (« IAMGOLD ») selon laquelle IAMGOLD pouvait acquérir, en trois options, une participation maximale de 65 % dans la propriété Héva. Le 20 novembre 2018, la Société a reçu d'IAMGOLD un avis de résiliation de l'entente.

7.3 Gaudet

Le 18 mars 2020, la Société a signé une entente avec Ingrid Martin CPA inc. (« IMCPA ») (une société contrôlée par Ingrid Martin, dirigeante de la Société), par laquelle la Société a acquis un bloc de claims contigus à la propriété Gaudet pour 5 000 \$ ainsi que la propriété Guyberry pour 3 000 \$, pour un paiement total de 8 000 \$. IMCPA a acquis ces claims d'un tiers pour la même somme de 8 000 \$. Les claims de Gaudet acquis sont assujettis à une redevance de 1 % NSR à un tiers relié à une entente antérieure.

Le 29 juillet 2020, la Société a signé une entente de coentreprise avec Probe Metals inc. (« Probe ») sur trois propriétés qui incluent les propriétés Gaudet et Samson Nord Ouest de la Corporation ainsi que la propriété Fénélon-Nantel de Probe. Probe est l'opérateur.

Exploration Midland inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 septembre 2020 et 2019

7. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (SUITE)

7.4 Jouvex

La propriété Jouvex est assujettie à une redevance de 1 % des produits nets d'affinage (« NSR ») en faveur de SOQUEM ; la Société peut, en tout temps, racheter la redevance, en totalité ou partie, en contrepartie du paiement d'une somme de 1 000 000 \$ pour chaque tranche de 0,5% de la redevance (voir note 7.10).

7.5 La Peltrie

La Société détient la propriété La Peltrie et certains claims sont assujettis à une redevance de 1 % sur le métal brut.

Le 29 août 2017, la Société avait signé une entente d'option avec Les métaux Niobay inc. (« Niobay ») selon laquelle Niobay pouvait acquérir, en deux options, une participation maximale de 65 % dans la propriété La Peltrie. Le 15 janvier 2019, la Société a reçu de Niobay un avis de résiliation de l'entente d'option.

Le 9 juillet 2020, la Société a signé une entente d'option avec Probe en vertu de laquelle Probe a l'option d'acquérir une participation de 50 % dans la propriété La Peltrie en contrepartie des termes suivants :

| | Paiements en espèces | | Dépenses d'exploration | |
|--------------------------------|----------------------|----------------------|------------------------|----------------|
| | Engagement | Complété | Engagement | Complété |
| | \$ | \$ | \$ | \$ |
| A la signature | 50 000 | 50 000 ¹⁾ | - | - |
| Le ou avant le 31 juillet 2021 | 55 000 | - | 500 000 | 206 855 |
| Le ou avant le 31 juillet 2022 | 70 000 | - | 700 000 | - |
| Le ou avant le 31 juillet 2023 | 100 000 | - | 1 200 000 | - |
| Le ou avant le 31 juillet 2024 | 125 000 | - | 1 100 000 | - |
| Total | 400 000 | 50 000 | 3 500 000 | 206 855 |

1) En juillet 2020, la Société a reçu 37 879 actions de Probe dont le nombre a été déterminé par un prix moyen pondéré par le volume de 5 jours pour totaliser une valeur de 50 000 \$.

Suite à l'exercice de cette première option de 50 %, Probe aura l'option d'augmenter sa participation à 65 % (deuxième option) sur une période de deux ans en contrepartie de dépenses d'exploration ou un paiement en espèces de 5 000 000 \$. Probe est l'opérateur.

7.6 Lac Esther

Le 11 mai 2020, la Société a signé une entente avec Exiro Minerals Corp. par laquelle la Société a acquis un bloc de claims contigus à la propriété Lac Esther pour un paiement en espèce de 10 000 \$, des travaux d'exploration de 35 000 \$ avant juin 2021 et une redevance de 2 % NSR dont 1 % peut être racheté en contrepartie d'un paiement de 1 000 000 \$.

Le 14 mai 2020, la Société a signé une entente avec Goldseek Resources Inc. (« Goldseek ») par laquelle la Société a échangé un bloc de claims de la propriété Adam contre un bloc de claims contigus à la propriété Lac Esther. La Société a reçu une redevance de 2 % NSR sur le bloc de claims de la propriété Adam et cette redevance peut être rachetée par Goldseek en contrepartie d'un paiement de 1 000 000 \$ à la Société. D'autre part, la Société assume une redevance de 2 % NSR reliée à une entente antérieure et la moitié de cette redevance peut être rachetée par la Société en contrepartie d'un paiement de 1 000 000 \$. Une valeur de 14 328 \$ a été estimée pour les blocs de claims échangés, basée sur les coûts historiques encourus sur la propriété Adam.

Exploration Midland inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 septembre 2020 et 2019

7. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (SUITE)

7.7 Laflamme Au-Cu

Le 17 août 2009, la Société a signé une entente avec Mines Aurbec inc. (« Aurbec ») (antérieurement une filiale de North American Palladium Ltd.) et le 17 juin 2016, Mines Abcourt inc. (« Abcourt ») a acquis l'intérêt d'Aurbec dans le cadre de la faillite de cette dernière. Abcourt ne contribue pas aux travaux d'exploration, se faisant ainsi diluer. La Société détient 77,9 % de la propriété Laflamme.

7.8 Maritime-Cadillac

La Société détient 49 % de la propriété Maritime-Cadillac. La propriété est assujettie à une redevance de 2 % NSR; la moitié de cette redevance pourra être rachetée sur paiement d'un montant de 1 000 000 \$. En vertu de l'entente signée en juin 2009 et amendée en novembre 2012 et mai 2013, Agnico Eagle Mines Limited (« Agnico Eagle ») et la Société sont en coentreprise sur la propriété Maritime-Cadillac et les travaux futurs sont partagés selon le ratio 51 % Agnico Eagle - 49 % la Société.

7.9 Patris

La Société détient la propriété Patris et certains claims sont assujettis aux redevances NSR suivantes :

- 1,5 % rachetable pour 500 000 \$ par tranche de 0,5 % pour un total de 1 500 000 \$.
- 1 % rachetable pour 500 000 \$ par tranche de 0,5 % pour un total de 1 000 000 \$;
- 2 % rachetable pour 1 000 000 \$ par tranche de 1 % pour un total de 2 000 000 \$;
- 2 % rachetable pour 500 000 \$ pour la première tranche de 1 % et pour 1 000 000 \$ pour la deuxième tranche de 1%, pour un total de 1 500 000 \$.

GRENVILLE-APPALACHES

7.10 Gatineau

Le 20 février 2020, la Société a signé une alliance stratégique avec SOQUEM dans laquelle SOQUEM transfère à la Société son intérêt de 50 % dans les propriétés Casault et Jouvex en contrepartie :

- d'une redevance de 1 % NSR ; la Société peut, en tout temps, racheter la redevance, en totalité ou partie, en contrepartie du paiement d'une somme de 1 000 000 \$ pour chaque tranche de 0,5% de la redevance; et
- d'un intérêt de 50 % indivis dans une coentreprise relative aux sept propriétés minières formant le projet Gatineau.

Les projets acquis dans le cadre du programme de génération de cibles seront déclarés projets désignés une fois que les droits miniers auront été accordés. Chacun des projets désignés fera l'objet d'un contrat de coentreprise distinct dont les termes seront similaires aux contrats de coentreprise à être signés relativement aux propriétés actives. Les parties n'ont aucune obligation budgétaire dans le cadre du programme de génération de cibles. La durée du programme de génération de cibles sera de 2 ans à moins d'être prolongé par le consentement écrit mutuel des parties. SOQUEM sera le gérant du programme de génération de cibles et des coentreprises formées pour les projets désignés et la Société pourra attribuer jusqu'à 30 % du personnel.

Exploration Midland inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 septembre 2020 et 2019

7. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (SUITE)

7.11 Weedon

La Société détient la propriété Weedon et certains claims sont assujettis à une redevance NSR de :

- 1 % rachetable sur paiement de 500 000 \$ par tranche de 0,5 % pour un total de 1 000 000 \$;
- 0,5 % rachetable sur paiement de 500 000 \$;
- 1,5 % sur tous les métaux à l'exception de l'or et l'argent, rachetable sur paiement de 500 000 \$ par tranche de 0,5 % pour un total de 1 500 000 \$.

BAIE-JAMES

7.12 JV Éléonore (Au)

Le 13 juin 2016, une entente de coentreprise (50 % - 50 %) a été signée avec Minière Osisko inc. (« Osisko ») permettant ainsi à Osisko et la Société de coopérer et combiner leurs efforts pour explorer la propriété JV Éléonore. La propriété est située environ 12 kilomètres au sud-est et au nord-ouest du gisement Éléonore de Goldcorp inc. Osisko est l'opérateur. Chaque partenaire a obtenu une royauté NSR de 0,5 % en contrepartie mutuelle de la constitution de la coentreprise.

7.13 JV BJ Altius (Au)

Le 10 février 2017, la Société avait signé une lettre d'entente afin de créer une alliance stratégique avec Altius Mineral Corporation (« Altius »), permettant ainsi à Altius et la Société de combiner leurs efforts pour explorer conjointement le potentiel aurifère du vaste territoire de la Baie-James.

Le 12 février 2019, les parties ont conjointement pris la décision de mettre fin à l'Alliance. Les projets désignés en vertu de l'Alliance (Elrond, Gondor, Helms Deep, Isengard, Minas Tirith, Moria, Shire, Mythril et Fangorn) conservent la redevance NSR de 1 % en faveur d'Altius, sur les claims qui étaient actifs au moment de leur désignation.

NORD DU QUÉBEC

7.14 Alliance BHP

Le 21 août 2020, la Société a signé une convention avec Rio Algom Limited, une filiale en propriété exclusive de BHP Group plc (« BHP ») relativement à la formation d'une alliance stratégique (« l'Alliance »), pour le financement initial par BHP d'une phase de travaux d'exploration, suivie éventuellement du développement conjoint de projets d'exploration pour le nickel sur le territoire du Nunavik, au Québec.

Phase de Génération (I)

Dans le cadre de la première phase de l'Alliance, BHP financera à 100 % un montant annuel jusqu'à concurrence de 1 400 000 \$, pour une durée minimale de deux ans. La Société agit à titre d'opérateur et le principal objectif de cette phase est de générer, d'identifier et de sécuriser des projets d'exploration à être avancés à l'étape du forage par des travaux d'exploration additionnels. À sa discrétion, BHP pourra proposer des travaux d'exploration pour un montant additionnel de 700 000 \$ avant d'amener un projet à la deuxième phase.

À la suite de cette première phase, une ou plusieurs cibles spécifiques d'exploration peuvent être amenées à une deuxième phase pour être développées davantage, en tant que projet désigné distinct.

Exploration Midland inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 septembre 2020 et 2019

7. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (SUITE)

Phase de Vérification (II)

Au cours de cette deuxième phase, chaque projet désigné aura son propre programme de travaux et son budget, dans le but, principalement à l'aide de forages, de faire le suivi et développer davantage des cibles identifiées. La Société sera l'opérateur de cette deuxième phase, sous réserve que BHP puisse, à son choix, devenir opérateur sur n'importe lequel projet désigné.

Pour chaque projet désigné, un montant minimum de 700 000 \$ sera investi en travaux d'exploration durant la première année, avec un montant total pouvant atteindre jusqu'à 4 000 000 \$ sur une durée de quatre ans. Durant cette phase, le financement des programmes de travaux approuvés, sera assumé par BHP à 75 % et par la Société à 25 %.

De plus, pour chaque projet désigné, BHP paiera à la Société un montant de 250 000 \$ au premier et au deuxième anniversaire et un montant de 500 000 \$ au troisième anniversaire, pour un total potentiel de 1 000 000 \$ par projet désigné.

BHP a le droit de cesser de contribuer au financement d'un projet désigné, auquel cas la Société aurait le droit de garder un intérêt de 100 % dans le projet désigné et BHP obtiendrait une redevance de 1 % NSR. La Société aurait le droit de racheter cette redevance moyennant un paiement en espèces unique de 1 500 000 \$. Les paiements pouvant être faits aux termes de cette redevance seront limités à un montant maximal de 3 000 000 \$ par projet désigné.

BHP peut, à son entière discrétion, faire passer un projet désigné à la troisième phase, en tant que projet en coentreprise.

Phase en Coentreprise (III)

Durant cette phase, une coentreprise serait formée avec un intérêt initial de 70 % pour BHP et 30 % pour la Société. Chaque partie contribuerait aux dépenses au prorata de son intérêt. BHP serait l'opérateur de tous les projets en coentreprise.

Pour chaque projet en coentreprise, BHP versera à la Société la somme de 200 000 \$, après la formation de la coentreprise, incluant le transfert des titres miniers, de propriété des données et de tout autre droit lié à cette coentreprise, au profit de la coentreprise.

Si l'intérêt de l'une des deux parties venait à être dilué à moins de 10 %, cet intérêt serait converti en une redevance de 1,5 % NSR sur le projet en coentreprise, rachetable pour la somme de 2 500 000 \$ par projet en coentreprise. Les paiements pouvant être faits aux termes de cette redevance seraient limités à un montant maximal de 5 000 000 \$ par projet en coentreprise.

7.15 Propriété Soissons-NMEF

Le 27 juillet 2018, la Société a signé une entente de partenariat à 50 % - 50 % avec le Fonds d'exploration minière du Nunavik (« NMEF »), pour explorer un secteur de la propriété Soissons. Le NMEF est l'opérateur du partenariat.

7.16 Willbob

La Société détient la propriété Willbob et certains claims sont assujettis aux redevances suivantes :

- 2 % NSR
- 2 % NSR dont 1 % est rachetable sur paiement de 1 000 000 \$.

Exploration Midland inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 septembre 2020 et 2019

8. OBLIGATIONS LOCATIVES

| | Au 30 septembre 2020 | Au 30 septembre 2019 |
|---|----------------------------|----------------------------|
| | \$ | \$ |
| Solde d'ouverture | - | - |
| Ajustement – IFRS 16 (note 3) | 159 422 | - |
| Remboursement de capital | (23 272) | - |
| Obligations locatives | 136 150 | - |
| Déduction – obligations locatives courantes | (25 601) | - |
| Obligations locatives non courantes | 110 549 | - |

9. CAPITAUX PROPRES

9.1 Capital social autorisé

Nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale, avec droit de vote et participatives.

9.2 Placements privés

a) Décembre 2018

Les 5 et 18 décembre 2018, la Société a complété un placement privé par l'émission d'un total de 3 044 605 actions accréditatives à 1,35 \$ chacune pour un produit brut total de 4 110 218 \$. À ces dates, les cours de clôture des actions à la Bourse étaient de 0,85 \$ et 0,82 \$ respectivement, ainsi les valeurs résiduelles attribuées à l'avantage lié à la renonciation des actions accréditatives sont de 0,50 \$ et 0,53 \$ pour une valeur totale de 1 554 552 \$ créditée au passif lié à la prime sur les actions accréditatives.

Le 21 décembre 2018, la Société a clôturé un placement privé de 222 222 unités à un prix de 0,90 \$ par unité pour un produit brut total de 200 000 \$. Chaque unité est composée d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription. Chaque bon de souscription permet à son porteur d'acquérir une action ordinaire au prix de 1,25 \$ jusqu'au 21 décembre 2020.

De la contrepartie totale reçue pour les unités, 11 210 \$ ont été attribués aux bons de souscription et 188 790 \$ aux actions ordinaires, selon une allocation au prorata de la juste valeur estimative de chacune de ces deux composantes. La juste valeur estimative des bons de souscription a d'abord été déterminée selon le modèle de fixation de prix Black-Scholes à partir des hypothèses suivantes : taux d'intérêt sans risque de 1,94 %, volatilité prévue de 41,9 %, aucun dividende moyen par action et durée prévue des bons de souscription de 2 ans.

Dans le cadre des placements privés, la Société a encouru des frais d'émission d'action pour 254 100 \$ dont 180 271 \$ d'honoraires d'intermédiation. Des administrateurs et dirigeants ont participé au placement privé accréditif pour un montant total de 141 750 \$ selon les mêmes modalités que les autres investisseurs.

b) Janvier 2019

Le 18 janvier 2019, la Société a clôturé un placement privé de 1 111 111 unités à un prix de 0,90 \$ par unité pour un produit brut total de 1 000 000 \$. Chaque unité est composée d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription. Chaque bon de souscription permet à son porteur d'acquérir une action ordinaire au prix de 1,25 \$ jusqu'au 18 janvier 2021.

Exploration Midland inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 septembre 2020 et 2019

9. CAPITAUX PROPRES (SUITE)

De la contrepartie totale reçue pour les unités, 58 428 \$ ont été attribués aux bons de souscription et 941 572 \$ aux actions ordinaires, selon une allocation au prorata de la juste valeur estimative de chacune de ces deux composantes. La juste valeur estimative des bons de souscription a d'abord été déterminée selon le modèle de fixation de prix Black-Scholes à partir des hypothèses suivantes : taux d'intérêt sans risque de 1,91 %, volatilité prévue de 43,0 %, aucun dividende moyen par action et durée prévue des bons de souscription de 2 ans.

Dans le cadre du placement privé, la Société a encouru des frais d'émission d'action pour 67 846 \$.

c) Avril 2019

Le 17 avril 2019, la Société a complété un placement privé en vertu d'une convention de placement avec BHP. BHP a souscrit à 3 444 000 unités au prix d'émission de 1,70 \$ par unité pour une contrepartie totale de 5 854 800 \$. Chaque unité sera composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription conférera à BHP le droit d'acquérir une action ordinaire supplémentaire au prix d'exercice de 2,05 \$ par action ordinaire pendant une période de 18 mois. La Société peut devancer l'expiration des bons de souscription si le cours moyen pondéré en fonction du volume quotidien des actions ordinaires à la Bourse dépasse 2,25 \$ pendant 20 jours de bourse consécutifs à tout moment qui tombe plus de 120 jours après la clôture du placement privé.

Conformément aux modalités de la convention de placement, BHP obtiendra certains droits pour autant qu'elle détienne un nombre d'actions ordinaires correspondant à au moins 5 % des actions ordinaires émises et en circulation (après dilution partielle), y compris :

- le droit de participer à de futurs financements par capitaux propres de la Société afin de permettre à BHP de maintenir sa participation non diluée proportionnelle dans la Société ou d'accroître sa participation dans la Société jusqu'à un maximum de 19,99%, après dilution ;
- certains droits complémentaires de souscrire des actions ordinaires supplémentaires après certaines opérations dilutives permettant à BHP de maintenir sa participation non diluée proportionnelle dans la Société ;
- un droit de première offre dans le cadre de financements autres que par capitaux propres, y compris des ententes d'achat ferme, des ententes d'achat de production, des contrats à terme de gré à gré, des ententes d'écoulement de la production ou des ventes de redevances en ce qui concerne des projets d'exploration cuprifère actuels ou futurs de la Société au Québec; et
- le droit de première offre à l'égard du projet Mythril si la Société devait chercher à se départir de la totalité ou d'une partie de sa participation.

Si BHP détient au moins 15 % des actions émises et en circulation (sur une base non diluée), BHP aura le droit de désigner un administrateur pour nomination sur le conseil de la Société.

De la contrepartie totale reçue pour les unités, 679 918 \$ ont été attribués aux bons de souscription et 5 174 882 \$ aux actions ordinaires, selon une allocation au prorata de la juste valeur estimative de chacune de ces deux composantes. La juste valeur estimative des bons de souscription a d'abord été déterminée selon le modèle de fixation de prix Black-Scholes à partir des hypothèses suivantes : taux d'intérêt sans risque de 1,71 %, volatilité prévue de 47,4 %, aucun dividende moyen par action et durée prévue des bons de souscription de 18 mois.

Dans le cadre du placement privé, la Société a encouru des frais d'émission d'action de 104 938 \$.

Exploration Midland inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 septembre 2020 et 2019

9. CAPITAUX PROPRES (SUITE)

d) Décembre 2019

Les 4 et 13 décembre 2019, la Société a complété un placement privé par l'émission d'un total de 1 402 030 actions accréditives à 1,10 \$ chacune pour un produit brut total de 1 542 233 \$. À ces dates, les cours de clôture des actions à la Bourse étaient de 0,79 \$ et 0,77 \$ respectivement, ainsi les valeurs résiduelles attribuées à l'avantage lié à la renonciation des actions accréditives sont de 0,31 \$ et 0,33 \$ pour une valeur totale de 435 903 \$ créditée au passif lié à la prime sur les actions accréditives; ce montant a été réduit à néant puisque les obligations de travaux ont été complétés avant le 30 septembre 2020. Dans le cadre des placements privés, la Société a encouru des frais d'émission d'action de 111 340 \$ dont 63 457 \$ d'honoraires d'intermédiation. Des administrateurs et dirigeants ont participé au placement privé accréditif pour un montant total de 174 900 \$ selon les mêmes modalités que les autres investisseurs.

Le 13 décembre 2019, la Société a complété un placement privé de 73 791 actions à un prix de 0,85 \$ par action pour un produit brut total de 62 722 \$. BHP a exercé son droit de maintenir sa participation à 5,0 % en acquérant ces 73 791 actions. BHP détient ce droit en raison d'une convention relative aux droits des investisseurs signée avec la Société le 18 avril 2019.

9.2 Bons de souscription

Les mouvements dans le nombre de bons de souscription en circulation de la Société se détaillent comme suit :

| | Exercice 20 | | Exercice 19 | |
|-------------------------------------|------------------|----------------|------------------|----------------|
| | Nombre | Montant | Nombre | Montant |
| | | \$ | | \$ |
| Solde au début de la période | 4 110 667 | 749 556 | - | - |
| Émis lors de placement privé | - | - | 4 110 667 | 749 556 |
| Solde à la fin de la période | 4 110 667 | 749 556 | 4 110 667 | 749 556 |

Les bons de souscription en circulation au 30 septembre 2020 sont les suivantes :

| Nombre de bons de souscription | Prix de levée | Date d'expiration |
|--------------------------------|---------------|--|
| | \$ | |
| 3 444 000 | 2,05 | 17 octobre 2020 (non exercés à la date d'expiration) |
| 111 112 | 1,25 | 21 décembre 2020 |
| 555 555 | 1,25 | 18 janvier 2021 |
| 4 110 667 | | |

9.3 Politiques et procédures de gestion du capital

Le capital de la Société est constitué des capitaux propres de 37 504 759 \$ au 30 septembre 2020 (37 559 201 \$ au 30 septembre 2019). En matière de gestion du capital, les objectifs de la Société sont de préserver sa capacité de poursuivre son exploitation ainsi que ses programmes d'acquisition et d'exploration de propriétés minières. Au besoin, la Société lève des fonds dans le marché des capitaux. La Société ne se sert pas d'emprunt à long terme, car elle ne génère pas de revenus d'exploitation. Il n'y a pas de politique de versement de dividendes. La Société n'a aucune exigence en matière de capital à laquelle elle est soumise en vertu de règles extérieures, exigences réglementaires ou contractuelles, à moins qu'elle complète un placement accréditif, dans quel cas, les fonds sont réservés aux travaux d'exploration (et la Société était conforme durant l'année).

Exploration Midland inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 septembre 2020 et 2019

10. RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL

10.1 Salaires

| | Exercice 20 | Exercice 19 |
|---|----------------|----------------|
| | \$ | \$ |
| Salaires et primes | 1 362 278 | 1 350 744 |
| Jetons administrateurs | 113 625 | 65 500 |
| Avantages sociaux | 113 030 | 116 242 |
| | 1 588 933 | 1 532 486 |
| Moins : salaires et charges sociales capitalisés aux actifs d'E&E | (790 041) | (911 623) |
| Salaires présentés à l'état du résultat global | 798 892 | 620 863 |

10.2 Rémunération à base d'actions

| | Exercice 20 | Exercice 19 |
|--|----------------|----------------|
| | \$ | \$ |
| Rémunération à base d'actions | 233 823 | 282 737 |
| Moins : rémunération à base d'actions capitalisée aux actifs d'E&E | (64 955) | (103 240) |
| Rémunération à base d'actions présentée à l'état du résultat global | 168 868 | 179 497 |

La Société a un régime d'options d'achat d'actions (le « Régime »). Le nombre d'actions ordinaires attribué est déterminé par le conseil d'administration. Le nombre d'actions pouvant être émises en vertu du régime d'options d'achat d'actions est de 5 790 000 actions. Le prix d'exercice de toute option attribuée dans le cadre du régime sera établi par le conseil d'administration au moment de l'attribution et ne pourra être inférieur au cours de clôture le jour précédant l'octroi. La durée d'une option ne dépassera pas dix ans à compter de la date d'attribution. Les options sont normalement acquises à raison de 1/6 par 3 mois à partir de la date de l'octroi, à moins qu'il ne soit décidé autrement par le conseil d'administration.

Le 18 février 2019, la Société a octroyé à ses administrateurs, dirigeants, employés et consultants 580 000 options d'achat d'actions, au prix de 1,03 \$, valables pendant 10 ans. Ces options ont été octroyées à une valeur égale à celle du marché à la clôture la veille de l'octroi. La juste valeur de ces options d'achat d'actions s'élève à 295 800 \$ soit une juste valeur de 0,51 \$ par option. La juste valeur des options octroyées a été estimée à l'aide du modèle Black-Scholes à partir des hypothèses suivantes : taux d'intérêt sans risque de 1,82 %, volatilité prévue de 50,7 %, aucun dividende par action et durée prévue des options de 6 ans. Cette durée prévue a été estimée en considérant des situations comparables pour des sociétés similaires à la Société. La volatilité prévue est déterminée en calculant la volatilité historique du prix des actions ordinaires de la Société précédant la date d'émission et pour une période correspondant à la durée de vie prévue des options.

Le 13 février 2020, la Société a octroyé à ses administrateurs, dirigeants, employés et consultants 620 000 options d'achat d'actions, au prix de 0,72 \$, valables pendant 10 ans. Ces options ont été octroyées à une valeur égale à celle du marché à la clôture la veille de l'octroi. La juste valeur de ces options d'achat d'actions s'élève à 210 800 \$ soit une juste valeur de 0,34 \$ par option. La juste valeur des options octroyées a été estimée à l'aide du modèle Black-Scholes à partir des hypothèses suivantes : taux d'intérêt sans risque de 1,39 %, volatilité prévue de 48,0 %, aucun dividende par action et durée prévue des options de 6 ans. Cette durée prévue a été estimée en considérant des situations comparables pour des sociétés similaires à la Société. La volatilité prévue est déterminée en calculant la volatilité historique du prix des actions ordinaires de la Société précédant la date d'émission et pour une période correspondant à la durée de vie prévue des options.

Exploration Midland inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 septembre 2020 et 2019

10. RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL (SUITE)

Les opérations sur les options d'achat d'actions en circulation se détaillent comme suit :

| | Exercice 20 | | Exercice 19 | |
|--|------------------|-----------------------------|------------------|-----------------------------|
| | Nombre d'options | Prix moyen pondéré de levée | Nombre d'options | Prix moyen pondéré de levée |
| | | \$ | | \$ |
| Solde au début de l'exercice | 4 320 000 | 1,07 | 3 760 000 | 1,07 |
| Octroyées | 620 000 | 0,72 | 580 000 | 1,03 |
| Exercées | - | - | (20 000) | 0,60 |
| Solde à la fin de l'exercice | 4 940 000 | 1,02 | 4 320 000 | 1,07 |
| Solde à la fin de l'exercice exerçable | 4 526 668 | 1,05 | 3 933 334 | 1,07 |

Les options d'achat d'actions en circulation et exerçables au 30 septembre 2020 sont les suivantes :

| Nombre d'options en circulation | Nombre d'options exerçables | Prix de levée | Date d'expiration |
|---------------------------------|-----------------------------|---------------|-------------------|
| | | \$ | |
| 260 000 | 260 000 | 1,76 | 17 février 2021 |
| 315 000 | 315 000 | 1,54 | 16 février 2022 |
| 20 000 | 20 000 | 1,61 | 27 février 2022 |
| 345 000 | 345 000 | 1,25 | 19 février 2023 |
| 605 000 | 605 000 | 0,85 | 20 février 2024 |
| 430 000 | 430 000 | 0,60 | 13 août 2025 |
| 500 000 | 500 000 | 1,10 | 11 août 2026 |
| 50 000 | 50 000 | 1,13 | 23 novembre 2026 |
| 545 000 | 545 000 | 1,14 | 21 février 2027 |
| 100 000 | 100 000 | 1,04 | 10 mai 2027 |
| 570 000 | 570 000 | 0,89 | 15 février 2028 |
| 580 000 | 580 000 | 1,03 | 18 février 2029 |
| 620 000 | 206 668 | 0,72 | 13 février 2030 |
| 4 940 000 | 4 526 668 | | |

10.3 Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants de la Société incluent le président, le vice-président exploration et la chef de la direction financière ainsi que les membres du conseil d'administration. La rémunération des principaux dirigeants comprend les charges suivantes :

| | Exercice 20 | Exercice 19 |
|--|----------------|----------------|
| | \$ | \$ |
| Avantages à court terme | | |
| Salaires incluant les primes et avantages sociaux | 694 259 | 489 551 |
| Honoraires | 78 938 | 70 088 |
| Honoraires enregistrés dans les frais d'émission d'actions | 5 475 | 11 775 |
| Salaires incluant les primes et avantages capitalisés dans les frais d'E&E | 7 973 | 147 761 |
| Avantages à long terme | | |
| Rémunération à base d'actions | 160 910 | 157 351 |
| Rémunération à base d'actions capitalisée dans les frais d'E&E | - | 24 417 |
| Total de la rémunération | 947 555 | 900 943 |

Exploration Midland inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 septembre 2020 et 2019

10. RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL (SUITE)

Le 1^{er} janvier 2015, la Société a conclu des contrats d'emploi amendés avec certains membres de la haute direction, lesquels prévoient, entre autres, une indemnité de départ équivalente à la rémunération de 12 mois à 18 mois de salaire de base dans le cas d'une cessation d'emploi sans motif valable ou d'un changement de contrôle. De plus, le 1^{er} janvier 2015, la Société a conclu un contrat de services consultatifs avec un membre de la haute direction, lequel prévoit, entre autres, une somme forfaitaire équivalente à la rémunération de 18 mois de services consultatifs dans le cas d'une terminaison du contrat sans motif valable ou d'un changement de contrôle.

10.4 Transactions entre parties liées

En plus des montants divulgués à la note 10.3 sur la rémunération des principaux dirigeants, voici les transactions entre parties liées :

Dans le cours normal des affaires :

- Une société au sein de laquelle un dirigeant est associé a facturé des honoraires totalisant 146 834 \$ (147 281 \$ durant l'Exercice 19) dont 121 446 \$ (38 626 \$ durant l'Exercice 19) ont été comptabilisés à l'état du résultat global et 25 388 \$ (108 655 \$ durant l'Exercice 19) ont été comptabilisés comme frais d'émission d'actions.
- Une société contrôlée par une dirigeante a facturé des honoraires totalisant 41 879 \$ (57 113 \$ durant l'Exercice 19) pour son équipe ;
- Au 30 septembre 2020, le montant dû aux parties liées s'élevait à 9 448 \$ (5 067 \$ au 30 septembre 2019).

11. PERTE NETTE PAR ACTION

Le calcul du résultat de base par action est effectué à partir du résultat de l'année divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'année. En calculant le résultat dilué par action, les actions ordinaires potentielles, telles que les options et les bons de souscription, n'ont pas été prises en considération, car leur conversion aurait pour effet de diminuer la perte par action et aurait donc un effet anti dilutif. Les informations sur les options et les bons de souscription en circulation ayant un effet potentiellement dilutif sur le résultat par action futur sont présentées aux notes 9 et 10.

| | Exercice 20 | Exercice 19 |
|---|-------------|-------------|
| | \$ | \$ |
| Résultat net | (1 345 977) | (1 142 784) |
| Nombre moyen pondéré d'actions en circulation | 70 088 564 | 66 020 362 |
| Résultat de base et dilué par action | (0,02) | (0,02) |

12. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

La dépense d'impôt différé est constituée des éléments suivants :

| | Exercice 20 | Exercice 19 |
|---|------------------|--------------------|
| | \$ | \$ |
| Dépense d'impôt différé | - | 113 124 |
| Prime sur émission d'actions accréditives | (435 903) | (1 554 552) |
| Total du recouvrement d'impôt | (435 903) | (1 441 428) |

Exploration Midland inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 septembre 2020 et 2019

12. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES (SUITE)

Les différences entre la provision pour impôt figurant sur les états financiers et la provision pour impôt calculée selon le taux d'imposition statutaire combiné canadien se détaillent comme suit :

| | Exercice 20 | Exercice 19 |
|---|------------------|--------------------|
| | \$ | \$ |
| Résultat net avant impôts sur les bénéfices | (1 781 880) | (2 584 212) |
| Impôts au taux d'imposition de base combiné fédéral et provincial de 26,60 % (26,60 % en 2019) | (474 000) | (687 400) |
| Dépenses non déductibles | 44 900 | 47 700 |
| Incidence fiscale de la renonciation aux déductions de dépenses admissibles en faveur des porteurs d'actions accréditives | 408 700 | 1 089 200 |
| Amortissement des primes sur les actions accréditives | (435 903) | (1 554 552) |
| Différences temporelles non comptabilisées | 42 500 | (364 276) |
| Autres éléments | (22 100) | 27 900 |
| Attributs fiscaux expirés | - | - |
| | (435 903) | (1 441 428) |

La réalisation de bénéfices imposable est dépendante de plusieurs facteurs, incluant la vente de propriétés. Les actifs d'impôts différés sont reconnus seulement dans la mesure où il est probable que suffisamment de bénéfices imposables futurs seront réalisés afin de permettre de récupérer l'actif correspondant. En conséquence, certains actifs d'impôt différés n'ont pas été comptabilisés : ces actifs d'impôts différés non comptabilisés totalisent 348 000 \$ (276 000 au 30 septembre 2019).

Les composantes importantes des actifs et passifs d'impôt différés sont les suivantes :

| | Au 30 septembre 2020 | Au 30 septembre 2019 |
|---|----------------------------|----------------------------|
| | \$ | \$ |
| Actifs d'impôts différés | | |
| Pertes autres qu'en capital | 3 433 000 | 2 999 000 |
| Dons | 23 000 | 23 000 |
| Frais d'émission d'actions et de bons de souscription | 109 000 | 122 000 |
| Obligations locatives | 36 000 | - |
| Total des actifs d'impôts différés | 3 601 000 | 3 144 000 |
| Passifs d'impôts différés | | |
| Actifs d'E&E | 3 202 000 | 2 863 000 |
| Gain non-réalisé sur actions cotées | 17 000 | 5 000 |
| Actifs au titre de droits d'utilisation | 34 000 | - |
| Total des passifs d'impôts différés | 3 253 000 | 2 868 000 |
| Actifs d'impôt différés non reconnus | 348 000 | 276 000 |

Exploration Midland inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 septembre 2020 et 2019

12. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES (SUITE)

Au 30 septembre 2020, les dates d'expiration des pertes disponibles afin de réduire les bénéfices imposables futurs sont les suivantes:

| | Fédéral | Provincial |
|------|-----------|------------|
| | \$ | \$ |
| 2026 | 84 000 | 69 000 |
| 2027 | 126 000 | 112 000 |
| 2027 | 177 000 | 183 000 |
| 2028 | 540 000 | 514 000 |
| 2029 | 645 000 | 631 000 |
| 2030 | 726 000 | 713 000 |
| 2031 | 677 000 | 663 000 |
| 2032 | 748 000 | 736 000 |
| 2033 | 906 000 | 891 000 |
| 2034 | 760 000 | 749 000 |
| 2035 | 820 000 | 811 000 |
| 2036 | 1 062 000 | 1 048 000 |
| 2037 | 1 360 000 | 1 343 000 |
| 2038 | 1 275 000 | 1 261 000 |
| 2039 | 1 501 000 | 1 481 000 |
| 2040 | 1 644 000 | 1 627 000 |

Tous les travaux d'exploration imposés par les financements accréditifs de décembre 2018 ont été réalisés avant le 30 septembre 2019. De même, tous les travaux d'exploration imposés par les financements accréditifs de décembre 2019 ont été réalisés avant le 30 septembre 2020.

13. INSTRUMENTS ET RISQUES FINANCIERS

La Société est exposée à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses opérations et de ses activités d'investissement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la Société. La Société ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers, incluant des dérivés financiers, à des fins spéculatives. Les principaux risques financiers auxquels la Société est exposée ainsi que la politique en matière de gestion des risques financiers se détaillent comme suit:

13.1 Risques de marché

Risque lié à la juste valeur du taux d'intérêt

Puisque les certificats de placement garantis sont à taux d'intérêt fixe, la Société n'est pas exposée au risque de fluctuation de taux d'intérêt. Les autres actifs et passifs financiers ne portent pas d'intérêt et donc n'exposent pas la Société à des risques liés aux taux d'intérêt.

Risque lié aux actions cotées

Le risque de marché des actions cotées est le risque que la juste valeur d'un instrument financier varie en raison de la conjoncture dans le secteur minier canadien et des fluctuations des marchés boursiers. En ce qui concerne les placements évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, une variation de plus ou moins 20 % des cours du marché au 30 septembre 2020 se solderait par une variation du résultat net estimée à 42 012 \$.

Exploration Midland inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 septembre 2020 et 2019

13. INSTRUMENTS ET RISQUES FINANCIERS (SUITE)

13.2 Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une des parties à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. La Société est assujettie à des risques de crédit par la trésorerie et équivalents de trésorerie, les placements et les comptes débiteurs. La Société réduit le risque de crédit en maintenant une partie de la trésorerie et équivalents de trésorerie et ses placements dans des instruments financiers détenus chez une banque à charte canadienne, un courtier détenu par une banque à charte ou une société indépendante courtier en valeurs mobilières membre du Fonds canadien de protection des épargnants.

Durant l'Exercice 20, les placements comprennent des certificats de placement garanti par des banques canadiennes ou par le Fonds canadien de protection des épargnants. La Société vise à signer des ententes de partenariat avec des sociétés établies et elle suit leur situation de trésorerie de près afin de réduire les risques de crédit sur les comptes débiteurs. La valeur comptable de la trésorerie et équivalent de trésorerie et des investissements représente le risque de crédit maximum. Néanmoins, la direction considère le risque de crédit minimal et davantage de divulgation ne serait pas significative.

13.3 Risque de liquidités

Le risque de liquidités est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Au 30 septembre 2020, la Société avait suffisamment de liquidités pour prendre en charge ses passifs financiers et les passifs financiers futurs provenant de ses engagements existants. Tous les comptes créditeurs et charges à payer sont moins de 31 jours.

13.4 Juste valeur

La valeur comptable de l'encaisse, comptes débiteurs, placements, comptes créditeurs et charges à payer, avances reçues pour travaux d'exploration à venir et obligations locatives est considérée être une approximation raisonnable de leur juste valeur de par leur maturité à court terme et ainsi que des termes contractuels de ces instruments.

La juste valeur estimative est établie à la date de l'état de la situation financière en fonction de l'information pertinente sur le marché et d'autres renseignements sur les instruments financiers.

La juste valeur des actions cotées évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net est établie au moyen du cours de clôture dans le marché actif le plus avantageux pour cet instrument auquel la Société a facilement accès et ainsi est classée comme niveau 1 dans la hiérarchie des justes valeurs.

14. INFORMATIONS ADDITIONNELLES RELATIVEMENT AU TABLEAU DE TRÉSORERIE

| | Exercice 20 | Exercice 19 |
|---|-------------|-------------|
| | \$ | \$ |
| Rémunération à base d'actions incluse dans les frais d'E&E | 64 955 | 103 240 |
| Additions aux propriétés d'exploration et aux frais d'E&E inclus dans les comptes créditeurs et charges à payer | 522 010 | 784 266 |
| Crédits d'impôt à recevoir comptabilisés en réduction des frais d'E&E | 812 437 | 1 540 507 |
| Actions cotées reçues pour paiement sur option | 50 000 | - |
| Exercice d'options d'achat d'actions imputé au capital social | - | 5 200 |
| Intérêts reçus | 352 255 | 209 572 |

Exploration Midland inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 septembre 2020 et 2019

15. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DU BILAN

Le 5 novembre 2020, la Société a complété un placement privé par l'émission d'un total de 1 827 800 actions accréditives à 1,25 \$ chacune pour un produit brut total de 2 284 750 \$. Dans le cadre du placement privé, la Société a encouru des honoraires d'intermédiation de 101 265 \$. Des administrateurs et dirigeants ont participé au placement privé accreditif pour un montant total de 160 000 \$ selon les mêmes modalités que les autres investisseurs.

Le 9 novembre 2020, la Société a complété un placement privé de 96 209 actions à un prix de 1,00 \$ par action pour un produit brut total de 96 209 \$. BHP a exercé son droit de maintenir sa participation à 5,0 % en acquérant 96 209 actions. BHP détient ce droit en raison d'une convention relative aux droits des investisseurs signée avec la Société le 18 avril 2019.